

Il était une fois... Koléa

Sommaire

- , Préface**
 - , Avant-propos**

 - , II était une fois...**
 - , Populations et ressources**
 - , La ville**
 - , Les lieux de culte et de sépulture**
 - , Maires, la Poste, les Contributions**
 - , Caserne, Gendarmerie et Police**
 - , Hôpital et Professions de Santé**
 - , Les Banques**
 - , L'Agriculture**
 - , Les Ecoles**
 - , Justice et Professions Judiciaires**
 - , Les Commerces**
 - , Les Activités Artisanales et Industrielles I**
 - , Les Activités Artisanales et Industrielles II**
 - , Routes et Transports**
 - , Les Activités Musicales, Artisanales et... Politiques**
 - , Les Sports**
 - , La Diaspora**

 - , Remerciements et Bibliographie**
 - , Carnet d'adresses**
-



La lecture des textes suppose la présence d'**Adobe Acrobat Reader** sur votre ordinateur (c'est pratiquement toujours le cas)
sinon chargez le ici, c'est gratuit et sans risque.

- *page suivante* : **flèche droite** du clavier
- *page précédente* : **flèche gauche** du clavier
- appuyer sur la touche **F8** du clavier fait apparaître le *menu d'Adobe Acrobat Reader*
- appuyer sur la touche **F9** du clavier fait apparaître la *barre d'outils d'Adobe Acrobat Reader*
- cliquer sur le **bouton droit de la souris** donne un choix d'options pour *modifier la présentation* à votre convenance.

IL ETAIT UNE FOIS ...

Il était une fois Koléa - Situation-Histoire - La conquête de la Ville - Création de la Commune - Superficie, limites de la Commune - Climat - Les Finateu : Le Chanoine - Arbre généalogique - Les Desarbres.

IL ETAIT UNE FOIS KOLEA

Revenons à Alger, un quart de siècle en arrière et partons ensemble pour Koléa.

Nous quittons Alger en direction de l'Ouest. Après avoir longé le littoral jusqu'au-delà du pont du Mazafran, nous prenons à gauche la départementale 57 qui gravit les côtes du Sahel en direction de Douaouda. Nous roulons sur une pente douce jusqu'à Saint-Maurice, premier hameau de la commune, et, de là, nous nous laissons glisser vers Koléa. Nous traversons des vignes et des champs parsemés de fermes arborées, avant d'amorcer une descente qui nous conduit au cœur de la ville.

Arrivés au pied de la statue Lamoricière, nous avons parcouru 38 km. De là, nous dominons la Mitidja avec comme toile de fond l'Atlas blidéen.

Pour avoir une belle vue panoramique de la ville,

nous descendons plus bas en direction de Blida et nous nous arrêtons à la première boucle après le cimetière.

Koléa a été une commune française pendant 122 ans. Voici son histoire, ses histoires, vues du côté français.

Et d'abord, d'où vient le nom de Koléa ? Il est généralement admis qu'il vient du mot arabe Kalaa qui signifie : petit fort. C'est la thèse que j'allais retenir lorsque j'ai pris connaissance d'une courte monographie écrite par le regretté Jean Catala, que nous prénommions tous affectueusement Jeannot.

Voici ce qu'écrivait, sans citer de sources, notre ami lorsqu'il était secrétaire général de la mairie de Koléa « A la création de la ville, celle-ci se nommait Ghlira (la sainte). Ce nom très difficile à prononcer pour des « européens », a été transformé par les soldats du général Lamoricière, en Koléa, nom qui a été adopté par l'Administration ».

Où est la vérité ? Une hypothèse : la ville se serait appelée Kalaa et Ghlira. Les arabes utilisant indifféremment l'un ou l'autre nom. La contraction de ces deux mots à consonance voisine, aurait donné Koléa. Un petit argument en faveur de cette thèse : l'écrivain Pierre Benoit qui fit en 1906 son service militaire dans les Zouaves, à Koléa écrivait ; « Koléa la sainte regarde sévèrement Blida la

libertine ». En arabe, il aurait écrit « Kalaa et Ghkira regarde... ».

La consultation des archives de l'époque ottomane nous aurait permis de trancher, mais elle n'a pas été possible. Le nom de la ville a été orthographié successivement et parfois simultanément Coléah, Coléa, Koléah et, enfin Koléa.

Les premiers documents administratifs mentionnent Coléah, orthographe que l'on retrouve dans l'arrêté gubernatorial du 17 février 1840 et le décret du 21 novembre 1851. L'Administration des Postes a toujours oblitéré le courrier avec un cachet Koléa. Par contre, les Chemins de Fer ont toujours écrit Coléa. Sur une carte dressée en 1842 par Ambroise Tardieu, membre de la Commission Centrale de la Société en Royale de Géographie de Paris, annexée à l'Histoire de l'Algérie ancienne et moderne par Léon Galibert, publiée en 1843, le nom est orthographié Koléah, alors qu'il est écrit Coléah dans l'ouvrage lui-même.

Durant les trois dernières décennies, on peut dire que Koléa faisait l'unanimité .

Et le nom des habitants ? Nous avons le choix entre Coléens, Koléens, Koléassiens, Koléatiens et Koléaciens. Pour des raisons historiques, esthétiques et euphoniques, j'ai cru devoir opter pour Coléens.

SITUATION - HISTOIRE

Koléa est située au Sud-Ouest d'Alger, sur le revers méridional du Sahel, entre la Méditerranée dont elle est distante de 6 km et la plaine de la Mitidja, à 120 mètres d'altitude.

Par la route, Koléa est à 38 km ,d'Alger, 20 de Blida, 10 d'Oued-El-Alleug, 11 d'Attatba, 8 de Castiglione, 4 de Fouka et de Douaouda.

Les cartes d'Etat-Major établies par l'Armée Française au début de la conquête signalent, à l'emplacement de Koléa, un établissement romain dénommé « Casae Calventi » .Quelques ruines romaines trouvées dans les environs de la ville confirment cette existence.

La cité, rayée de la carte par les conquérants arabes, renaît vers 1550 sous le Pachalik turc d'Hassen-Ben-Kheir-Eddine.

Primitivement peuplée de Maures chassés d'Andalousie, la ville est presque entièrement détruite en 1825 par un terrible tremblement de terre, mais immédiatement reconstruite.

Depuis le milieu du XVIIe siècle, Koléa est pour les arabes de la région un lieu de pèlerinage. La mosquée et la Koubba visitées par les pèlerins sont

celles de Sidi Embarek, originaire de l'ouest du Maghreb, qui en 1650 quitte sa tribu avec ses deux domestiques et vient à Miliana. Comme il est pauvre, il renvoie ses domestiques et se rend à Koléa où il s'engage comme Khamès chez un propriétaire nommé Ismail.

Selon la légende rapportée par Louis Piesse dans son « Itinéraire de l'Algérie », Embarek, au lieu de travailler ne fait que dormir. Pendant ce temps, les bœufs attelés à sa charrue continuent les labours. On rapporte ce prodige à Ismail qui, voulant s'en assurer de ses propres yeux, se cache tout près et voit Embarek couché sous un arbre, tandis que ses bœufs labourent. Ismail se précipite à ses genoux et lui dit: Tu es l'élu de Dieu ; c'est toi qui est mon maître, je suis ton serviteur » . Aussitôt il le ramène chez lui et le traite avec le plus profond respect. Sa réputation de sainteté s'étend bientôt au loin ; de toutes parts, on vient solliciter ses prières et lui apporter des offrandes. Ses richesses deviennent considérables et son influence est encore plus grande.

Les autorités turques reconnaissent l'influence d'Embarek et l'autorisent à ouvrir une école coranique qui finit par devenir une véritable université comptant jusqu'à 300 élèves, et déclarent Koléa ville ouverte, exempte d'impôts. Les descendants d'Embarek sont à leur tour regardés comme les protégés de Dieu.

Au début de la conquête française Ben Allal Ben Embarek fait aussitôt acte d'allégeance. Il est nommé par le Général Berthezene, Agha des Arabes. Mais, se rappelant son passé, Embarek rallie Abdelkader qui le nomme son Khalifa à Miliana. En représailles, Savary, Duc de Rovigo, qui a le titre d'Intendant civil, fait arrêter les autres marabouts de sa confrérie et impose à la ville une lourde contribution. Peu de temps après, Lamoricière obtient du Général Voirol, Gouverneur intérimaire, la remise des 9/10e de l'amende, la liberté des marabouts et ramène le calme par simple action psychologique.

Quelques années plus tard, on retrouve Embarek au combat d'Al malah dans l'Oranie où il commande les derniers bataillons réguliers d'Abdelkader. Le 11 novembre 1843, cerné de tous côtés, perdant tout espoir de salut, il se détermine à vendre chèrement sa vie ; d'un coup de fusil, il tue le Brigadier Labossage du 2e Chasseur d'Afrique ; d'un coup de pistolet il abat le cheval du Capitaine CassaiGnoles : puis d'un autre coup de pistolet, il blesse légèrement le Maréchal des Logis le spahi Siquot qui vient de lui asséner un coup de sabre sur la tête. Dégarni de son feu, il prend le yatagan à la main. Le Brigadier Gerard met fin à cette lutte désespérée en le tuant net d'un coup de fusil.

La tête de Ben Allal est envoyée à Alger au Bureau Arabe où ses coréligionnaires peuvent se convaincre

de sa mort ; puis, tête et corps réunis dans le même linceul sont inhumés avec les honneurs militaires à Koléa, dans la Koubba des Embarek, élevée près de la mosquée transformée en hôpital.

CONQUETE DE LA VILLE CREATION DE LA COMMUNE

Koléa, prise sans combat, est visitée par les troupes françaises pour la première fois le 25 septembre 1831.

Elle est composée de maisons à simple rez-de-chaussée, bâties en pisé s'appuyant souvent les unes contre les autres, au moyen de contreforts en charpentes ou en troncs d'arbres, un mur ceignait la ville, d'où s'élançaient çà et là quelques minarets.

Le voisinage du bois des Kharezas, à quelques kilomètres ouest de là, au bas des collines, est le lieu des réunions habituelles des indigènes les plus hostiles à notre domination. Cette partie du Sahel, mal couverte par les camps de Douéra et de Mahelma et par quelques postes trop faibles pour résister à des incursions sur un terrain sillonné de sentiers qui en facilitent l'accès à un ennemi habitué au pays, et de ravins profonds qui gênent l'action rapide d'une troupe ou l'exposent à tout instant à tomber dans des embuscades, est définitivement

occupée en 1835.

Le Maréchal Valée ordonne l'établissement du camp de Koléa sur un mamelon sud de la ville, dont l'entrée est d'abord interdite aux Européens. De ce camp commandé à partir de 1838 par le Colonel Lamoricière qui s'y installe avec son régiment de Zouaves, on peut observer les débouchés des sentiers et surveiller le rivage de la mer. Des blockhaus sont construits à Mohammed-Cherif, à Ben-Aouda, à Fouka et à Mokta-Khera. On ouvre la route de Koléa à Douera et on prolonge jusqu'à la mer le fossé creusé depuis l'Atlas délimitant la zone d'occupation restreinte. Ce fossé est encore visible sur la gauche de la route de Fouka, après la propriété Darribeau.

La ville reçoit en 1839 la visite officielle du Duc d'Orléans.

Devenu centre de population civile, sous l'autorité de l'Armée, par arrêté du Maréchal Valée, Gouverneur de l'Algérie, du 17 février 1840, Koléa est administrée par un commissaire civil nommé par arrêté du Général Bugeaud, successeur du Maréchal Valée du 21 décembre 1842.

L'annuaire de l'Algérie pour 1843 nous donne les noms des autorités et commerçants de Coleah, au demeurant peu nombreux.

- Commissaire civil : Charles Fenech.
- Secrétaire : Auguste Fenech.
- Commandant le fort : Capitaine Moureau.
- Commandant du Génie : Capitaine Parmentier.
- Commandant de Gendarmerie : Lieutenant Chevalier.
- Prêtre desservant : l'Abbé Perret.
- Négociants : Antoine Barthélémy, Louis David et Léon Niot.

Cet annuaire décrit la ville ainsi :

« La petite ville de Coleah, située sur le revers méridional du Sahel, est bâtie dans un vallon qui débouche dans le bassin de Mazafran. On y a bâti une très belle caserne en pierres de taille. Les eaux sourdent de toutes parts, abondantes et pures ; elles sont distribuées avec art pour arroser de magnifiques vergers d'orangers, de citronniers et de grenadiers ».

La ville est érigée en commune par décret du 21 novembre 1851. A l'origine, Douaouda, Fouka, Castiglione, Tefeschoun et Gérard en faisaient parties.

La commune de Koléa comprend, outre l'agglomération urbaine, les hameaux de : Saint-Maurice, Berbessa, Saighr et Chaiba-Messaoud créés en 1851.

SUPERFICIE, LIMITES GEOGRAPHIQUES - CLIMAT

La superficie de la commune de Koléa est de 6.172 hectares, inchangée depuis 1912.

L'oued Mazafran (l'eau jaune) coupe la commune en deux parties. D'un côté, le Sahel avec 3.316 ha, de l'autre la plaine en partie marécageuse avec 2.856 ha.

Les limites géographiques sont les suivantes :

- Au nord-est, un ravin dans le bois de Douaouda constitue la limite avec Douaouda ; le Mazafran, par sa rive droite, touche au territoire de Mahelma. L'oued Fatis, affluent du Mazafran, jusqu'à sa confluence avec l'oued Mokta, au-delà duquel n'étendent des terres de Boufarik, borne la commune au sud-est.
- Au sud, la limite englobe les bois de Bou-Kernoun, Chaïba inférieur, longe l'ouad Chiffa et l'oued Djer et les deux communes de Mouzaïa et Oued EI Alleug.
- A l'ouest, le ravin de l'oued Merissa forme une limite naturelle qui passe à l'est de la Vigie sise sur la commune de TEFESCHOUN. Au nord, les territoires de Fouka.

Le climat est tempéré, sec et chaud de mai à septembre et humide d'octobre à avril.

Les températures varient en moyenne de 9°3, en janvier et février, à 31 °9, en août. Les gelées d'hiver n'atteignent que la plaine. Les neiges sont rares. Il a dû neiger 5 ou 6 fois en 122 ans. Je me souviens avoir vu Lamoricière sous la neige en février 1933 et en janvier 1945. C'était un événement.

Il tombe 750 mm de pluie par an, répartis sur plus de 110 jours. L'humidité, plus réduite sur le littoral, est en moyenne de 70 %.

Enfin, le sirocco, soufflant à la fin de l'été, est fort heureusement y assez rare.

LES FINATEU CHARLES FINATEU, PREMIER FRANÇAIS NE A KOLEA LE CHANOINE

Le 1er Français né à Koléa n'eut pas de descendance. Non pour des raisons physiologiques mais à cause du Droit Canon qui impose le célibat aux prêtres.

Charles Finateu est né à Koléa le 20 avril 1846 d'une famille de colons originaires des Pyrénées Orientales. Son acte de naissance porte le n° 1 du registre des naissances de la ville.

A la fin de ses études classiques, il entre au Séminaire de Kouba où il fait ses études théologique et se forme à la pratique des vertus sacerdotales. Il entre dans les ordres sacrés (sous diaconat) le 19 janvier 1867.

Le 3 octobre 1868, Charles Finateu reçoit l'onction sacerdotale des mains de Monseigneur Lavigerie, Archevêque d'Alger et le lendemain, en la solennité du Saint Rosaire, il chante sa première messe à l'église de sa ville natale. Il est aussitôt appelé à remplir les fonctions d'économe de la Mission du Sahara et du Soudan à BenAknoun et d'aumônier de l'Orphelinat Arabe.

En février 1869, le Maître des Novices lui impose de faire à pied avec deux compagnons le voyage d'Alger à Oran. Cette épreuve est acceptée et réalisée de bon coeur.

A son retour, Charles Finateu est nommé Supérieur du Petit Séminaire de la Mission Arabe à Saint-Eugène.

En 1871, Charles Finateu reprend son rang dans le clergé du diocèse et va occuper la Cure de Duperre. En 1872, il est nommé à Bou Medfa, en 1881 à Marengo, en 1891 à Delly Ibrahim, en 1896 à Mustapha-Supérieur.

En 1894, il est chargé d'enseigner l'Arabe au Petit

Séminaire de Saint-Eugène où il va professer pendant 14 ans.

En octobre 1897, Monseigneur Dusserre le charge du service de la basilique de Notre-Dame d'Afrique avec le titre de 1er Aumônier et le nomme quelque temps après Chanoine honoraire.

Il meurt dans le calme de sa foi le 30 avril 1912, jour de la fête du Couronnement de Notre-Dame d'Afrique. Sa dépouille mortelle repose dans le sol de la basilique dont il fut pendant 15 ans le fidèle et vigilant gardien.

Les frères et sœurs du chanoine furent très prolifiques comme en témoigne l'arbre généalogique

LES DESARBRES

Le Docteur Jean Desarbres, 1er médecin fonctionnaire, était marié à Rosalie de Montgolfier, descendante d'un des frères de Montgolfier, inventeurs de l'aérostat en papier gonflé d'air chaud portant leur nom qui s'éleva dans le ciel pour la première fois le 4 juin 1783 à Annonay (Ardèche). Voici, extrait du Livre de Famille, ce qui a trait aux Desarbres de Koléa.

RAMEAU DIEBOLD

IV. de Montgolfier Rosalie-Marie-Louise-Isabelle, née le 1er juillet 1782, décédée en 1863, épouse JeanBaptiste Diebold(I).

D'où

V. A) Fanny Diebold, Religieuse du Sacré-Coeur, décédée.

B) Pauline Diebold, née en 1803, décédée en 1848, épouse Jean-Louis-Léon Desarbres, Docteur en médecine, né en 1810, à Villefranche (Rhône), décédé à Blidah (Algérie) en 1893.

De ce mariage

VI. a) Marie-Jeanne-Élisabeth Desarbres, née à Lyon, le 25 octobre 1833, décédée à Blidah, le 11 septembre 1915, épouse en premières noces en 1852, Adrien Duclos de Marville, né à Valence, décédé à Laghouat (Algérie), en 1874. -

Épouse en secondes noces, à Koléa (Algérie), le 25 mars 1874, le comte Hippolyte-Eugène de Lirac, Commissaire de première classe des Chemins de Fer, né à Carpentras (Vaucluse), le 18 mai 1821, décédé à Blidah, le 21 janvier 1885. Sans

descendance.

b) Gabriel-Joseph Desarbres, épouse Stéphanie-Marie Bourguignon.

c) Alice-Mathilde Desarbres, née à Villefranche, en 1839, décédée, épouse en 1859, Claudius Vidalin, décédé en 1906. Sans descendance.

d) Léon-Marie-Auguste Desarbres, épouse Marie-Louise Uteau.

e) Claire-Marie-Mathilde Desarbres, née à Alger, le 6 février 1848, épouse Émile de Montgolfier.

d)

VI. d) VI. Desarbres Léon-Marie-Auguste, né à Villefranche, le 30 novembre 1842, décédé à Koléa (Algérie), le 27 avril 1929, épouse à Talca (Chili), le 26 décembre 1871, Marie-Louise Uteau, née à Talca, le 25 août 1855, décédée à Koléa, le 30 mars 1917.

De ce mariage

VII. 1° Léon-Louis Desarbres, épouse Élise Girod.

2° Henri-Antoine Desarbres, épouse Marie-Louise Reignier.

3° Paul-Louis Desarbres, épouse Marie-Louise Vié.

4° Berthe-Gabrielle Desarbres, épouse
Barthélémy Bergue.

1°

VII. Desarbres Léon-Louis, Chevalier du
Mérite Agricole, Médaille d'honneur du
Travail, Médaille de guerre (1914-1918),
né à Conception (Chili), le 8 octobre 1872,
décédé à Koléa, le 18 décembre 1941,
épouse à Koléa, le 5 juin 1897, Élise Girod,
née à Koléa, le 30 mars 1878.

D'où

VIII. (1) Germaine, épouse Pierre
Pomarède.

(2) Alice-Blanche, née le 23 août
1900, décédée le 2 juillet 1901.

(3) Léon-Eugène-Paul, né à Koléa, le
21 décembre 1902, épouse à Beauvais, le
26 mai 1945, Isabelle-Marthe-Eugénie
Houbron, née à Beauvais, le 20 janvier
1904.

(1)

VIII. Desarbres Germaine-Clémentine-
Louise, née à Koléa, le 7 mars 1898,
épouse à Koléa, le 5 novembre 1921,
Pierre-Barthélémy-Jean Pomarède,

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, né 9 Villeneuve-les-Avignon, le 11 février 1895.

D'où

IX. a' Pierrette-Louise-Fanny, née à Koléa, le 2 février 1923, épouse à Koléa, le 8 mars 1947. Gabriel-Julien Rey, né à Téféschoun, le 18 juin 1917

2°

VII. Desarbres Henri-Antoine, Officier du Mérite Agricole, Officier du Nichan Iftikhar, Officier d'Académie, Médaille coloniale (Sahara), Croix de guerre, né à Conception (Chili), le 16 mai 1875, décédé à Koléa, le 27 avril 1943. épouse à Fouka (Algérie), le 28 octobre 1899, Marie-Louise Reignier, née à Saint-Ferdinand (Algérie), le 29 juin 1882, décédée à Koléa, le 11 juin 1955.

D'où

VIII. (1) Henri-Louis-Emile, né à Fouka, le 23 septembre 1900, épouse à Koléa, le 23 octobre 1926 Yvonne-Marie-Justice Serieyx.

D'où

IX. a' André-Gabriel, né à Koléa, le 26 mars 1929, épouse à Koléa, le 17 juillet 1951, Suzy-Edmonde Viguié, née à Castiglione, le 2 septembre 1930.

D'où

X. 1' Brigitte-André, née à Koléa, le 10 novembre 1955.

3°

VII. Desarbres Paul-Louis, Médaille de guerre (1914-1918), né à Koléa, le 17 septembre 1880, décédé au même lieu, le 29 octobre 1953, épouse à Koléa, le 18 décembre 1909, Marie-Louise Vié, née à Koléa, le 27 mars 1885, décédée au même lieu, le 25 janvier 1956.

D'où

VIII. (1) Arlette, épouse Gaston Vié.
(2) Robert, épouse Georgette Tulet.

(1)

VIII. Desarbres Arlette-Marie-Louise, née à Koléa, le 22 décembre 1910, épouse à Koléa, le 16 juin 193. Gaston-Cyr-Louis

Vié, né à Koléa, le 30 janvier 1910.

D'où

a' Paul-Gaston, né le 25 juillet 1932.

b' Roger-Jean, né le 11 mai 1936. Tous deux nés à Koléa.

(2)

VIII. Desarbres Robert-Paul-Louis, né à Koléa, le 4 septembre 1920, épouse à Koléa, le 15 octobre 1942, Georgette Tulet, née à Hanôï, le 4 août 1922,

D'où

a' Alain-Paul-Emile, né à Koléa, le 19 novembre 1943.

b' Anne-Marie-Germaine, née à Alger, le 26 août 1947.

c' Catherine-Georgette-Arlette, née à Oran, le 15 janvier 1957.

(4)

VII. Desarbres Berthe-Gabrielle, née à Koléa, le 9 avril 1882, épouse à Koléa, le 25 novembre 1898, g8r thélémy Bergue, né à Koléa, le 27 février 1871, décédé à Koléa, le 11 septembre 1922.

D'où

- VIII. (1) Paul, épouse Marcelle Sylve.
(2) Aline, née à Koléa, le 6 juin 1906, décédée à Bruxelles, le 9 décembre 1934, épouse à Koléa, le 15 mars 1924, Louis Grappin, né à Saint-Claude, le 24 septembre 1900. Sans descendance.
(3) Yves, épouse Gilberte Gilardi.
(4) Lucienne, épouse Georges Fanton.

(1)

VIII. Bergue Paul-Louis, né à Koléa, le 24 mars 1900, épouse à Koléa le 11 octobre 1925, Marcelle Sylve, née à Koléa, le 6 juillet 1906.

D'où

IX. a' André, épouse Suzy Texier.
b' Annie-Edmée-Berthe, née à Koléa, le 22 février 1934.

IX. a' Berge André-Louis-Eugène, né à Koléa, le 27 février 1928, épouse Suzy-Jeanne Texier, née à Alger, le 1er mai 1932.

D'où

X. 1' Michel-Paul-Henri, né à Alger, le 17 juillet 1956.

(3)

VIII. Bergue Yves-Barthélémy, né à Koléa, le 28 octobre 1909, épouse Gilberte-Henriette Gilardi, née le 2 novembre 1922, à Belley (Ain).

D'ou

IX. a' Aline-Brigitte, née à Saint-Chamond, le 18 novembre 1945.

b' Dominique-Françoise, née à Bourg, le 25 juillet 1947.

(4)

VIII. Bergue Lucienne, née à Koléa, le 10 septembre 1919, épouse à Saint-Claude, le 24 juillet 1937, Georges Fanton, né à Vichy, le 3 octobre 1910.

D'ou

IX. a' Jean-Claude-Georges-Alain, né à Bourg, le 1^e décembre. 1939.

POPULATION ET RESSOURCES

La population de 1842 à 1885 - Le « Bottin » de 1877 - Evolution de la population de 1892 à 1960 - Les ressources de la commune.

LA POPULATION

En 1842, l'agglomération de KOLEA compte 385 Européens. On ignore le nombre d'indigènes.

Au 31 décembre 1854, date du premier recensement officiel, Koléa avec les 4 hameaux : Saint-Maurice, Berbessa, Chaiba-Messaoud et Saighr (sans les annexes de Bérard, Castiglione, Douaouda, Fouka et Téfeschoun) compte 2.366 habitants ainsi répartis:

Français	467
Espagnols	96
Italiens	7
Polonais	1
Maltais	20
Belges	1
Allemands	11
Suisses	194

Ensemble 805
dont 302 hommes,
250 femmes et 352
enfants.

Musulmans 1542 dont : 448 hommes, 482 femmes et 612 enfants.

Juifs : 19 dont : 8 hommes, 4 femmes et 7 enfants.

Les Juifs, très vite assimilés, ont été comptabilisés avec les Européens à compter de leur naturalisation en bloc réalisée par décret du gouvernement de la Défense Nationale du 24 octobre 1870.

En 1860, la population passe de 2.366 à 2.742 habitants (Dictionnaire des localités d'Algérie par Marius Outrey, Imprimerie Dubos père, Alger 1860, qui ne donne aucune ventilation).

L'Annuaire général administratif de l'Algérie de 1864 nous renseigne sur la population des 4 hameaux « suisses »:

Saighr, 12 ménages - 98 individus.

Messaoud (Chaiba), 10 ménages - 49 individus.

Berbessa, 22 ménages - 82 individus.

Zoug-et-Abbes (Saint-Maurice), 23 ménages - 102 individus.

En 1867, une épidémie de choléra entraîne la mort de plus de 400 habitants dont un nombre indéterminé d'Européens.

En 1885, en comptant les hameaux et les seules annexes de Fouka et Douaouda, la population est de 5.349 habitants, de 2.228 arabes, 2.285 français, 893 étrangers, et 33 juifs (Itinéraire de l'Algérie par Louis Piesse, Hachette 1885). A cette époque,

Les Européens sont nettement majoritaires.

D'où viennent ces Européens ?

Les Français, de toutes les régions de France.

Les Espagnols, principalement de la région d'Alicante.

Les Italiens, du sud de l'Italie et de Sicile.

Les Suisses, de la région du bas Valais, arrivés de 1851 à 1856 et installés principalement à Saint-Maurice et Berbessa.

La 1^{ère} famille européenne arrivée à Koléa était les Rainizio ; la 2^e les Logel, ancêtre des Layot venant d'Alsace. Charles Finateu n'aurait pas été le 1^{er} né de la commune si Mme Logel, enceinte à son arrivée en 1840, n'avait péri en traversant le Mazafran à gué, écrasée par son chariot qui s'était renversé.

LE BOTTIN DE KOLEA EN 1877

Nous avons relevé dans l'Annuaire Administratif et Commercial des trois départements d'Algérie, de 1877, par Charles Guillon, ce qui suit:

« Coléa Arrondissement d'Alger. - Commune de plein exercice comprenant deux annexes : Fouka et Douaouda - 3.933 habitants - territoire : 8.200 hectares. Sièges de la Justice de paix à Kolea (sic).

Chef-lieu de canton à 39 km ouest d'Alger et 21 km de Blida. Mairie, Justice de paix. Brigade de Gendarmerie. Ecole primaire pour les deux sexes. Salles d'asile, Société de secours mutuel. Recette des postes-Dépôt du 1^{er} ar zouaves. Gendarmerie. Camp et hôpital militaire, pavillon d'officiers, cercle et bibliothèque. Maisons coquettes avec cours et jardins complantés d'arbres ; eaux abondantes ; fontaines et bassins ; hôtels pour les voyageurs ; diligences publiques sur Alger et Blida, jardin spécial aux officiers et admirablement entretenu.

Le territoire est des plus fertiles : céréales et vignes, oranges, cédrats, citrons et autres fruits. Marché arabe tous les vendredis. Exploitations forestières.

Sur le versant sud du plateau du Sahel en face de Blida, domine la vaste plaine de la Mitidja, qui la sépare de cette ville, Coléa a pour horizon la ligne bleue de la Méditerranée. Sa position admirable en fait la reine du Sahel ; en regard du magnifique panorama des montagnes du Petit Atlas, elle voit serpenter à ses pieds le Mazafran, qui entoure son territoire jusqu'à son embouchure. La fraîcheur de ses eaux de sources et la salubrité de son climat, que la brise de mer vient tempérer au moment des plus fortes chaleurs, en ont fait un séjour agréable.

Maire : Géry.
Adjoints : Pizot, à Coléa - Keshaire, à Fouka - Nachin, à Douaouda.
Conseillers : Géry - Pizot - Fournier - Lemonnier - Pancheret - Kueshaire - Bergue - Nachin - Mohamed Cherchali - Mohamed ben Aouda - Rainizio.
Juge de paix : Massier.
Suppléants : Freschard - Trapadoux.
Greffier : Bourgeois.
Interprète : Giovanni.
Notaire : Goillot.
Médecin : Desarbres.
Curé : Lecorchet.
Instituteur : Pagès.
Institutrices : sueurs Berg et Blondeau
Sage-Femme : Dame Bourgeois.
Receveur des Postes : Gras.
Receveur des Domaines : Pau
Receveur municipal : Schlister.
Receveur de l'abattoir : Brevard.
Forêts : Brigandat (brigadier).
Agriculteurs : Pancheret - Trapadoux - Pizot - De ~'achon - Goby - Bonnery - Texier - Dupffile - Dangla - Finateu - Lemonnier.
Agents d'affaires : Defarge - Lacroix - Verron.
Bain public : Letailleur.
Bois : Bidermann - Géry - Neveu.
Bouchers : Espic - Bailly - Rainizio - Antoine Dangla.
Bourrelier : Renan.
Briques fines : Guizotti - Degrave.
Cafetiers : Manfreddi - Pizot - Soler - Vve Vilon - Greck.
Cabaretiers : Cardona - Domergue - Greck - Vve Holinger - Dangla - Fournier.

Chaux (fabricants de) : Peloux - Degrave.
Charbon de bois : Vié.
Cordonniers : Bepler - Finateu - Robin.
Crieur et afficheur public : Siriac.
Entrepreneur de travaux publics : Vanoni.
Epiciers : Bergue - Attar - Rainizio.
Farines : Salomon ben Saïd.
Ferblantiers : Bughe - Duchon.
Forgerons-charrons : Rayer - Balitran.
Nétels ; Pimbaud - Soulet - Pizot.
Merciers : Eliaou Cohen - Scali.
Maisons garnies : Koller - Vve Magrey.
Maréchaux-ferrants : Roger - Balitran.
Menuisiers : Deblasi - Tétu.
Meunier : Dangla. Modiste : Vve Latil.
Nouveautés : Dame Kiernoswki - Vve Bceuf -Isaac Chemoul.
Peintre en bâtiments : Bourgeois.
Perruquiers-coiffeurs : Langny - Molina fils.
Pharmacien : Coudray.
Quincailliers : Hervy - Duchon.
Roulage : Delriu - Vié frères.
Serrurier : Balitran.
Tabacs : Maurice - Cardona - Azoulay - Anoun.
Tailleurs : Malaplate - Bepler.
Tissus : Eliaou - Chemoul - Vve Latil.
Verreries et bouteilles : Cardona - Emmanuel.
Vétérinaire : Grimod.
Vins et spiritueux : Beillier - Royon.
Viticulteurs : Pizot - Lemonnier - Carou - Guibert - Legay - Rousse.
Voitures publiques (entrepreneurs de) : Pizot - Bédée - Noël.

EVOLUTION DES POPULATIONS DE 1912 A 1960

En 1892, la population européenne de l'agglomération et des 4 hameaux représente près de la moitié de la population totale : exactement 49,12 %. Au fil des années, ce pourcentage s'amenuise pour tomber, à la veille de l'indépendance, à 10,52 %.

Voici les statistiques officielles :

années	Population européenne	%	Population indigène	%	Population totale
1892	2191	49,12	2270	50,88	4461
1896	2651	46,90	3003	53,10	5654
1906	2432	41,11	3373	58,89	5805
1911	2354	38,07	3829	61,83	6183
1921	2370	32,46	4930	67,54	7300
1926	2000	30,46	4565	69,54	6565
1931	2030	25,38	5812	74,12	7842
1936	2016	22,29	7027	77,71	9043
1948	2138	14,83	11889	85,17	14027
1954	2158	15,20	12612	84,80	14170
1960	2312	10,52	19651	89,48	21963

A partir de 1906, les militaires ne sont plus comptés.

LES PRINCIPALES RESSOURCES DE LA COMMUNE

Vignoble - orangeries - cultures potagères - vergers - briquetterie - fonctionnaires civils et militaires employés de l'A.I.A.

- La principale ressource de la commune est l'agriculture et d'abord la vigne .Le vignoble compte à son apogée, en 1936, jusqu'à 2.432 hectares sans compter 45 ha de raisin de table. La vinification se fait soit dans les caves privées, soit dans les caves coopératives de Chaiba ou de Berbessa.
- Une autre ressource agricole importante, les agrumes : oranges, mandarines, clémentines.
- Dans les vignes et les orangeries on fait souvent des cultures intercalaires de carottes, tomates, oignons, poivrons, pommes de terre, petits-pois, haricots verts, salades et fèves. Ces mêmes légumes étaient produits dans des potagers. L'ensemble constitue une production qui suffit presque à la consommation locale. L'Armée se ravitaillant aux Halles de Blida.
- On cultive l'orge, l'avoine, le riz, le maïs, le blé, notamment dans la plaine de la Mitidja, près du Mazafran.
- Des pêcheurs, pruniers, cerisiers, néfliers et jujubiers ainsi que figuiers, grenadiers plantés soit dans les vignes soit dans de petits vergers. permettent l'approvisionnement du marché local.
- Signalons l'existence dans la plaine de la Mitidja d'une forêt de peupliers, plantés en 1939 dont le bois est destiné à la fabrication des allumettes Caussemille à Alger.
- La seule industrie de la commune est la fabrication de briques et de tuiles dans des briquetteries situées en bordure du MAZAFRAN. Peut-être faut-il

- considérer comme petites industries, l'activité des vanniers groupés route d'Alger, à la sortie de la ville ; et l'Ouvroir de Jeunes Filles indigènes situé Rue Jean-Baptiste Gery dirigé pendant longtemps par Mlle CHASTEUIL qui produit des couvertures et tapis de laine et même, pendant les restrictions en 1942-44, un tissu assez rudimentaire dit « de TLEMCEN » bien apprécié à l'époque.
- Une autre ressource importante pour l'économie locale est le traitement des fonctionnaires civils et militaires et les pensions de quelques retraités. Le nombre des fonctionnaires civils peut être estimé à 150 tandis que les cadres de l'Armée et les enseignants de l'Ecole Militaire doivent avoisiner 250. Reste enfin à parler des cadres et employés de l'ATELIER INDUSTRIEL DE L'AIR (A.I.A.) qui, au nombre d'une trentaine, se rendent chaque jour à BLIDA par car spécial. Leur salaire constitue un apport non négligeable pour l'économie locale.

LA VILLE

La Place de la Mairie - L'Hôtel-de-Ville - Les rues de la ville - Le lavoir, l'abreuvoir, le poids public - Le jardin des Zouaves - Les blockhaus - Le monument au général Lamoricière et aux Zouaves - Le monument aux morts - Les Anciens combattants et victimes de la guerre - A nos martyrs pour l'Algérie française.

Faisons ou refaisons connaissance avec notre ville et énumérons les places, squares, jardins et rues.

D'abord les Places

- de la Mairie ou Grand'Place,
- François Baily,
- du Temple,
- du Lavoir,
- Lamoricière ou Rond-Point Central.

Ensuite les squares et jardins

- le Jardin de la République ou Square aux Monuments aux Morts,
- le Square Carnot,
- le Jardin des Zouaves.

Les principales rues sont:

- les Rues d'Alger
- Colonel Baril
- Carnot
- Châteaubriand
- Jules Ferry
- Jean Jaurès
- Lamoricière
- Général Leclerc
- des Mûriers (allée)
- d'Oran
- de l'Orangerie
- Pasteur

- de la République
- Sainte

LA PLACE DE LA MAIRIE

La Place de la Mairie, une ancienne orangerie, de forme rectangulaire, est bordée par les Rues de la République, de l'Orangerie, Colonel Baril et Lamoricière.

- En regardant la place, de la Rue de la République, on peut voir au fond l'Hôtel de-Ville avec son escalier majestueux bordé de deux palmiers.
- Devant, au centre, un joli kiosque à musique style « expo 1900 », a été édifié en 1928 à l'emplacement d'un palmier vieux de trois/quarts de siècle.
- Ce kiosque, entouré de magnifiques bougainvillées, a été construit à l'initiative de la Municipalité Desarbres, par l'entreprise Gomard (chef de travaux : M. Michel Fumasoli) pour la maçonnerie ; M. Antone pour la ferronnerie ; MM. Miralles pour la couverture en zinc.
- A gauche, après le boulodrome, la nouvelle Poste et un peu plus loin le nouveau Commissariat de Police complètent l'ensemble.
- La partie centrale de la place a été carrelée en 1937. Avant d'être carrelée, la place servait de boulodrome. Par la suite, seul le jeu de pétanque était toléré dans les allées.
- On relève le long de la rue de l'Orangerie, une double allée de platanes, puis vers l'intérieur, une double allée de ficus.
- On remarque au côté opposé une double allée de ficus parallèle, le long de la Rue Lamoricière, à une double allée d'érables dont la chute en tourbillon des fruits ailés égaye la promenade.

Le devant de la place, compris entre la partie carrelée et la Rue de la République, accueillait les cirques avant d'être cimentée.

La place sert de cadre notamment aux concerts, aux fêtes annuelles et nationales, aux fêtes de Jeanne d'Arc, au cinquantenaire de l'Ecole laïque en 1935, au meeting de la victoire du Front Populaire en 1936, aux manifestations de la Légion en 1941-42, aux démonstrations de gymnastique.

Après l'indépendance, les carrelages ont été enlevés et le kiosque à musique rasé.

L'HOTEL-DE-VILLE

L'imposant Hôtel-de-Ville qui comprend en fait : la mairie, la recette des Contributions diverses, la salle des fêtes et la Justice de Paix (jusqu'en janvier 1962, le Commissariat de Police, d'apparence monolithique) a été édifié en trois temps.

- En 1896-1900, sur les plans de M. Barbazan, architecte, construction de la mairie en légère surélévation avec, au-dessus, les bureaux de la Recette des Contributions diverses et l'appartement du receveur.
- En 1931, on construit, derrière la mairie, la salle des fêtes, la Justice de Paix et le Commissariat de Police.
- En 1951, enfin, on surélève la salle des fêtes afin d'y aménager des bureaux pour les Contributions diverses qui étaient trop à l'étroit au-dessus de la mairie.

On accède à la mairie et aux Contributions par un escalier majestueux au pied duquel poussent deux palmiers dont l'élégance ponctue les années.

- A gauche, en regardant l'escalier, un petit local sert de prison pour les ivrognes en garde à vue. Les bureaux du Commissariat de Police et l'appartement du commissaire se trouvent tout à côté.
- A droite, on peut voir les bureaux de la Justice de Paix et la salle d'audience puis, derrière, entre le Commissariat de Police et la Justice de Paix, la salle des fêtes avec scène, balcon et cabine de projections cinématographiques.
- De part et d'autre de la scène, 4 fresques murales, oeuvres du peintre allemand Rodolphe, décorateur de l'église, valorisent ce lieu de réunion et de manifestations diverses. Il s'agit du « Joueur de flûte », « Aloès au champ de manoeuvres », « Vigne à Ben Azzouz » et « Vue générale ».
- La salle d'audience contiguë sert de buvette lors des bals et des fêtes. La longue mais étroite barre de comparution et de plaidoirie tient lieu de comptoir pour IeS boissons, sandwiches et gâteaux. Les adjudicataires de la buvette, souvent MM. Porcel et Mazella, doivent aller prendre les clefs chez le « chaouch » de la Justice de Paix habitant Route de Castiglione. Ce cas de bivalence est certainement unique en son genre.
- Le local de service, situé entre la prison et le commissariat de police fut utilisé successivement comme siège du Comice agricole,

vestiaire pour les troupes théâtrales et les bals déguisés, cuisine à M. Mazella pour préparer le repas du banquet de la victoire du Front Populaire en 1936, siège local de la Légion française des combattants en 1941-42, Poste de la Military Police après le débarquement des AngloAméricains de 1942, enfin... magasins des Pompes funèbres municipales.

C'est dans la salle des fêtes qu'eut lieu le dernier réveillon de la Saint-Sylvestre, sous la protection des Parachutistes, organisé par l'U.S.S. La joie n'était que feinte. Les accents de l'orchestre Louis Charles, l'assiette anglaise, les pâtisseries et la Vve Amiot avait le goût amer de l'inquiétude.

LES RUES DE LA VILLE

Le tracé de la plupart des rues de la ville date de 1869.

Commençons par la **Rue d'Alger**.

- Elle descend lentement d'est en ouest, laissant sur sa gauche l'Allée des Mûriers, la Rue EI Fourn, la Rue Traversière, la rue EI Arich, la Rue Jean-Baptiste Gery (ex-Rue Bugeaud ou de l'Ancienne Mairie), la Rue de la République, le haut du Square du Monument aux Morts et le Poids public, sur sa droite la Place Francois-Bailly (ex-Place du Caravansérail) ;
- ensuite sur sa gauche, la Rue Berger, sur sa droite la route de Fouka, puis, plus bas sur sa gauche, la Rue de l'église, puis à droite l'Impasse de la Forge Pierre.
- Elle arrive enfin Place du Lavoir d'où partent en étoile :
 - la Rue Sidi Abdel Kader (ex-Traverse de Fouka),
 - la Route de Castiglione,
 - la Rue Général Leclerc menant au Boulevard Pierre Vire,
 - la Rue Pasteur, et la rue Colonel Baril.La Rue Pasteur se continue parallèlement à la Rue Colonel Baril pour rejoindre la route de Berbessa (ou de Marengo).

La **Rue de la République** (orientée nord-sud)

- part de la route d'Alger, à l'angle du Splendid-Cinéma,
- longe le Square du Monument aux Morts, laissant à droite la Rue des Ecoles,
- croise la Rue d'Oran arrive au Carrefour Lamoricière avec, à

gauche la Rue Carnot, et à droite la Rue Lamoricière, laissant à gauche un peu plus bas la Rue Sainte

- et longeant à droite la Place de la Mairie;
- puis, croise la Rue de l'Orangerie.
- A partir de là, elle s'appelle Avenue de la Gare, et plus loin Route de Blida.
- Elle laisse à droite la Rue Aber dont la partie supérieure s'appelle Rue Chateaubriand puis la Rue Jules Ferry, puis la Rue d'Aurelle de Paladines menant à la caserne.

Parallèlement à la Rue de la République, à l'ouest, la **Rue Colonel Baril** (ex-Rue du Camp)

- va de la Place du Lavoir à la caserne, laissant sur sa gauche la Rue d'Oran,
- croise la Rue Lamorcière, laisse à droite l'Allée de l'Ecole,
- croise la Rue de l'Orangerie, la Rue Chateaubriand, laisse à gauche la Rue Jules Ferry et en oblique sur la droite la route de Marengo (ou de Berbessa).

Perpendiculaire à la Rue de la République, la **Rue Lamoricière**

- part de la Rue Général Leclerc laissant à droite la Rue du 11 Novembre,
- croise la Rue Pasteur, la Rue Colonel Baril,
- longe la Place de la Mairie, laisse à gauche la Rue Berger pour aboutir au carrefour Lamoricière.
- Là , elle devient Rue Carnot, laisse à gauche la Rue Jean-Baptiste Gery, la Rue EI Arich, la Rue EI Fourn, à droite la Rue du Marché, la Rue EI-Kobourg ou Rue Maraboutine
- croise la Rue Sidi Ali Embarek
- pour arriver à la Place du Temple au bas de l'Allée des Müriers, qui, elle, est sensiblement parallèle à la Rue de la République, et part de la route d'Alger, entre les villas Gabet et Janm, et descend jusqu'à la place du Temple.

La **Rue d'Oran**, orientée Ouest en Est,

- va du haut de la Rue Colonel Baril à l'Allée des Müriers. Elle laisse sur sa gauche, vis-à-vis de l'arrière de l'église, la Rue de l'Eglise,
- croise la Rue Berger, la Rue de la République, la Rue Jean-Baptiste Géry, la Rue EI Arich, laisse à gauche la Rue Traversière,
- croise la Rue EI Fourn, puis l'allée des Müriers pour rejoindre le

Boulevard Est.

La **Rue de l'Orangerie**

- part du Boulevard Pierre Viré,
- croise la Rue du Colonel Baril,
- longe sur la gauche la Place de la Mairie (Commissariat de Police, nouvel Hôtel des Postes et Bouldrome). laisse à droite, entre le Crédit Foncier et l'ex-maison Benoit, la Rue Jean Jaurès, continue vers le marché,
- croisant la Rue des Jardins puis la Rue du Marché, la Rue EI Kobourg ou Rue Maraboutine. ensuite la Rue Sidi Ali Embarek,
- pour finir à la Place du Temple.

La **Rue Sainte**

- part de la Rue Lamoricière,
- longe le Square Carnot de forme triangulaire, bordé par la Rue de la République et la Rue Carnot,
- et va rejoindre cette dernière à l'intersection de la Rue du Marché, après avoir laissé à droite la Rue des Jardins.

La **Rue Berger**

- parallèle à la Rue de la République à l'ouest de celle-ci,
- rejoint la Rue d'Alger après avoir croisé la Rue des Ecoles,
- longe à droite le Square du Monument aux Morts et à gauche l'école des filles.

La **Rue Jean Jaurès**, pendant de la Rue Berger, de l'autre côté de la place,

- part de la Rue de l'Orangerie entre le Crédit Foncier et l'ex-maison Benoit
- , croise une rue dénommée sur la droite Rue Chateaubriand et à gauche Rue Aber, puis la Rue Jules Ferry
- pour aboutir à la Rue d'Aurelles de Paladines montant à la caserne.

Le **Boulevard Pierre Vire**

- prend naissance route de Berbessa,

- se dirige vers le champ de manoeuvres. laisse à gauche le lotissement Gabet, le stade de football et les H.L.M. ; à droite, la Rue Jules Ferry, la Rue Chateaubriand. la Rue de l'Orangerie. le groupe scolaire
- et aboutit à la Rue Général Leclerc avec laquelle il forme angle.

LE LAVOIR

Le lavoir public se trouve sur une placette à l'intersection de la Rue du Colonel Baril, des routes de Castiglione, la Rue Sidi Abdelkader et de la Rue Général Leclerc.

Sa construction remonte à 1843-1844.

Simplement couvert à l'origine, il est, par la suite, entièrement clos de murs, ce qui lui fait perdre son sympathique aspect.

Il y a de vifs éclats de voix chaque fois qu'une lavandière essaye d'utiliser le rinçoir pour laver son linge. Les bavardages reprennent lorsque l'infraction cesse.

LES ABREUVOIRS

Construit en même temps que le lavoir public, et à proximité, au début de la Rue Sidi Abdelkader, à droite, un abreuvoir à bestiaux qui servait encore en 1962.

L'eau coule pure et fraîche et il n'est pas rare de voir des passants boire dans le creux de la main ou remplir des récipients. Parfois des chevaux viennent boire tout seuls et regagnent leur écurie sans jamais provoquer d'incident. Un deuxième abreuvoir se trouve Place du Temple Protestant.

LE POIDS PUBLIC

Le poids public, construit vers 1900, est contigu, au côté nord du Square du Monument aux Morts, à l'angle de la Rue Berger et de la route d'Alger.

Il sert à longueur d'année à peser des chargements de légumes, fruits, paille, fourrage et bois de chauffage ; mais c'est pour peser le raisin à la saison des vendanges qu'il est le plus sollicité.

Sa tenue exige une intégrité absolue et une grande vigilance pour déjouer les fraudes qui consistent à trafiquer la tare du véhicule contenant le chargement.

Pendant longtemps le poids public a été tenu par Mlle Henriette Mari (Rostoll) puis par Mme Clothilde Orgeret

LE JARDIN DES ZOUAVES

En contrebas de l'Avenue de la Gare,

- le Jardin des Zouaves est une orangerie avec un beau jardin anglais et de magnifiques bambous plantés sur les terrains ravinés de l'Ank Djemel (Cou du Chameau).
- Au fond, murmure un petit ruisseau dont les eaux se jettent plus bas dans l'oued Mazafran, après être passées dans un bassin peuplé de poissons rouges.
- Au bout de l'allée centrale, construit en 1840, un joli pavillon à étage, à ouvertures cintrées, servant de Cercle et de Bibliothèque aux officiers de la garnison.
- A proximité il y avait un petit zoo et une belle volière où l'on pouvait admirer toutes sortes d'oiseaux.
- A l'extrémité sud, un court de tennis.

Avant la guerre de 14-18, l'accès au Jardin des Zouaves était libre. Plus tard, l'accès en fut réservé aux officiers et à leurs invités.

La coutume voulait que les fiancés, sitôt la bague offerte, viennent boire à la « Fontaine Maboule », au bout de l'allée de bambous conduisant au petit pont de bois qui ajoute à la beauté romantique des lieux.

Une partie du jardin était, à l'origine, la propriété de M. Pierre, un ancien zouave qui en avait fait don à l'Etat.

LES BLOCKHAUS

Les fortins édifiés en 1840 à Tombourouf et à Ben-Azzouz font partie du panorama de la ville.

Ces blockhaus, comme on les a toujours appelés, ont la forme d'une élégante tour carrée, aux angles à pans coupés, légèrement évasée à la base, dentelée au sommet. Les deux rangées de meurtrières murées de l'intérieur forment autant de niches donnant du relief aux façades.

- Le blockhaus de Tombourouf, près de la maison Thuaire, a longtemps servi d'habitation aux cantonniers de la commune, MM. Bellile et Vidal.
- Le blockhaus de Ben Azzouz a été démoli en 1947 pour faire place à un réservoir d'eau, mais ce projet n'a finalement pas abouti.

En 1941, la section locale de la Légion Française des Combattants créa un blason au centre duquel figurait un fortin, reproduction exacte de nos blockhaus.

LE MONUMENT AU GENERAL LAMORICIERE ET AUX ZOUAVES

Situé à l'endroit même où le 1er Colonel des Zouaves avait planté sa tente en 1838, au croisement des Rues de la République et Lamoricière, le monument, érigé à la gloire du Général Lamoricière et des Zouaves, comprend :

- un piedestal en granit surmonté de la statue en bronze du Général avec sa pèlerine et sa chéchia à gland.
- Au ras du sol à droite en regardant le monument, la statue d'un Zouave barbu , sac au dos et fusil au pied, qui nous était plus familier parce que situé à notre hauteur, nous le croisions journellement. Combien de fois avons-nous levé la tête pour regarder le Général ? C'est surtout de dos qu'on le voyait en descendant la Rue de la République.
- Le monument est protégé par une chaîne reposant sur huit bornes de granit.

Ce monument a été édifié à l'aide de dons et subventions à l'initiative de la Municipalité de Koléa qui oeuvra pour la constitution en 1910 d'un comité d'exécution ainsi composé :

MM. Présidents d'honneur

Le Ministre de la Guerre. Jonnart, gouverneur général.

Le général Bailloud, commandant le 19ème corps d'armée.

Présidents:

MM. Bérenger, maire de Koléa.

Le colonel Gard, commandant le 1er zouaves.

MM. Vice-Présidents

Cosman, chef de bataillon au 1er zouaves.

Verge-Sarrat, juge de paix.

Vice-Présidents d'honneur

MM. Verne, préfet d'Alger .

Le général Bertrand, commandant la division d'Alger.

Le général Drude, commandant la brigade d'infanterie, Alger.

Grégoire, conseiller général.

Membres MM. :

Finateau Paul , Desarbres II, Vanoni C., Girod Paul, conseillers municipaux. David, conseiller du gouv. Dalbiez, colonel et le 3 r3 2~ zouaves. Grandjean, colonel et le 3c zouaves. Revertégat, colonel et le 4e zouaves. Adda, huissier. Bailby, médecin-chef de l'hôpital militaire. Barbazan, architecte. Beck, maire de Tefeschoun. Ben Siam, délégué financier. Bidermann, capitaine retraité. Bergue, négociant, correspondant de la Dépêche Algérienne. Bérenger, industriel, correspondant des Nouvelles. Boudez, capitaine retraité. Boulangent, greffier de la justice de paix.

Cestac, inspecteur primaire. Cheylard, chef de bataillon en retraite, président des u Anciens Zouaves ». Chasteuil, secrétaire de mairie. Corbière, maire de Fouka. Danvin, docteur-médecin. Demorgny, receveur des postes. Desarbres, propriétaire. Doucet, lieutenant au 1 er zouaves. Fauchier, pharmacien. Ferrando, maire de Bérard. Garnier, lieutenant au 1er zouaves. Garrot Henri, homme de lettres, Alger. Gateau, directeur des écoles. Gérard, agent-voyer départemental. Germond, commissaire de police. Gesta, receveur des contributions. Hadjila, conseiller municipal indigène. Hadji-Moussa, délégué financier. Jacquemont, maire de Douaouda. Jamot, président du Comice agricole. Jeannin, maire d'Attatba. Kefane, conseiller municipal indigène. Lacanaud, directeur de la Dépêche Algérienne. Lagonelle, médecinvétérinaire. Laurens, ancien maire de Koléa. Lebreton, officier gestionnaire de l'hôpital militaire. Lloubet, instituteur breveté. Marquet, chef de bataillon en retraite. Mattei, maire de Castiglione. Mebarek, conseiller municipal indigène. Munier, capitaine retraité. Pons, président de la Coopérative. Pruvost, receveur des Domaines. Retout, propriétaire, avocat. Roux de Badilhac, docteur méd. Seromback, notable indigène. Stanislas, intendant militaire en retraite, président de la société des officiers retraités. Terras, président du Syndicat agricole. Valensi, interprète judiciaire. Zimmermann, capitaine au 1 er Zouaves.

L'inauguration eut lieu le dimanche 21 juin 1914. Après la cérémonie, un banquet réunit à la Brasserie Française les membres du Conseil municipal, les membres du Comité et les invités. Voici le menu :

Hors-d'oeuvre
Jambon à la gelée
Mérot sauce mayonnaise
Blanquette à la toulousaine
Poulets de grain
Salade de saison
Corbeilles de fruits
Desserts variés

Vins rouge, blanc et rosé
Champagne
CAFE

Le monument a été détruit en juillet 1962 à la proclamation de l'indépendance. Il y eut carence des autorités françaises qui auraient pu le démonter et le ramener en France.

Lamoricère va bientôt avoir sa revanche. Le Ministère de la Culture a décidé de placer dans la cour du Louvre une statue originale en cours de taille.

LE MONUMENT AUX MORTS

- Oeuvre du sculpteur parisien Eugène L'Hoest, le Monument aux morts, constitué par un imposant parallélépipède recouvert de marbre blanc d'aspect monolithique. flanqué de deux paires de colonnes cannelées en marbre blanc, se trouve au milieu d'un grand square rectangulaire planté de ficus, au droit de la magnifique école des filles qui lui sert de toile de fond.
- Sur la face-est donnant sur la Rue de la République sont gravés les noms des enfants de Koléa, morts pour la France en 1914-1918. On y ajoutera par la suite d'abord un nom de la guerre 1914-18 qui avait été omis puis les noms des morts de la guerre de 1939-1945 et la guerre d'Indochine.
- Voici les noms figurant sur la partie supérieure, face-est, dans l'ordre des inscriptions:

Calamel Abel Sintes Camille
Marzaroli Albert Lalaoui Ali
Hoertel Auguste Bereni Paul
Santini Jean Olivier Mathieu
Thirielt Mohammed Adi
Mohammed Seghir Codonet
Eugène Gabet Louis Escriva
Joseph Boubillon Louis Selles
François Blanchon Justin Merrain
Alfred Kadri Henri Tonolo
Barthélémy Munier Raymond
Benalia Ben Ali Nuza Théophile
Boltz Victor Fezou Charles
Mengual Carmelo Finateu Charles
Martinez Joseph Nenci
Dominique Lewers François
Lemonnier Paul Lacaze Georges
Crozat Ulysse Bernabeu Joseph

Kerroucha Almed Tron Henri
Parer Sauveur Olivier Eugène
Fournier Gabriel Chetail Edgard
Silve Eugène Fullana Henri Cledes
Pierre Lagonelle Marcel
Virlondelet Albin Deblasi Louis
Bernasconi Angelo Munier
Maurice Dantoine Louis Vie Paul
Manoc Vincent Gisbert Grégoire
Bouguerra Mohamed Soriano
Antoine Manzano Bruno Clément
Joseph Charton René Cailhau
Louis Noël Bouktalia Abdelkader
Palomo Pascal Merzouk
Mohammed Aboucaya Elie
Navarro Joseph Miralles Gaëtan
Augereau Germain

Miramon Joseph

Sur la partie inférieure ont été ajoutés:

Vian Louis (1914-1918), Layot-Hilan Robert (Indochine), Adrover Damien, Llorca René
Benoit Jean, Nebot Roland, Guirand Edgar, Delauzun Maurice ,Labat Roger

Et d'autres noms que nous nous excusons de n'avoir pu retrouver.

Le Comité d'érection constitué le 15 juin 1929 à l'initiative de M.
Georges Kieffer, sous la présidence de M. Simonard, comprenait :

- Mesdames : Duchon, Benoît, Vidal-Wasmer, Girardot, Couchoud, Rochegude ;
- mesdemoiselles : Charles, Verget-Sarrat, Gesta, Demorgny ;
- messieurs : Gabet, maire, et les conseillers municipaux ; le Commandant d'Armes ; Aumas, receveur des Contributions ; Barbazan, architecte, conseiller technique du Comité ; Couchoud, chef de Poste des Contributions indirectes ; Rochegude, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Benoît, notaire ; Larroque, juge de paix ; Avril, huissier ; Cini, interprète judiciaire ; Gabriel, greffier ; Costagliola, directeur de la Compagnie algérienne ; Rigasse, directeur du Crédit Foncier ; Enjumet, directeur de la Banque Algérienne de Gestion ; Tronche, directeur de la Maison du Colon ; Saunier, Bergue Paul, Nenci François, de Tonnac de Villeneuve, agriculteurs ; Milany, courtier en vins ; Kieffer, secrétaire du Comité ; Herbelin, directeur d'école.

L'inauguration a lieu le 11 novembre 1932. Voici comment La Dépêche Algérienne du lendemain rend compte de l'événement, écrivant Koléa tantôt avec un K tantôt avec un C:

« Koléa a célébré, le 11 novembre dernier, en même temps que le 14^e anniversaire de l'Armistice, l'inauguration du monument aux morts des enfants de Koléa, morts pour la France.

« Dès 13 heures, une foule compacte se dirige vers le monument. Le bataillon de Tirailleurs Sénégalais, précédé de sa fanfare, sous le commandement du chef de bataillon Bousquet, se place pour défilier et rendre les honneurs à nos chers disparus. Après le «Garde à vous » et « la Marseillaise » ce sont les autorités et les élus qui font leur entrée dans l'enceinte du monument et qui, sous la conduite de M. Gabet, maire et conseiller général, prennent place dans la tribune officielle où l'on remarque M. Roy conseiller de Préfecture, représentant le Gouverneur général et le Préfet d' Alger ; Mgr Leynaud , accompagné de son vicaire général ; le colonel Troullh, représentant le Général commandant le 19^eème corps d'armée ; le lieutenant de vaisseau représentant l'amiral commandant la Marine en Algérie ; le commandant Bousquet, major de la garnison, et les officiers du bataillon, le médecin-colonel Derclé, les commandants de réserve Arquer, Veyre et Bayeux ; M. Mebarek Ali délégué financier et conseiller général ; M. Vanoni, premier adjoint au maire de Coléa, président du Souvenir français ; M. Zerrouk Mahieddine, 2^eème adjoint au maire de Coléa ; les membres de la municipalité, les maires du canton : M. Simonard, président du Comité du Monument aux morts ; M. Kerdavid, président de la Fédération départementale des V.G. et A.C.

«MM. Piovanacci, Blanc, Amblard, Steib, ,délégués de l'Interfédération ; MM. JusSaud et Schmith, directeurs des journaux «La Tranchée »et «La Voix des Mutilés» ; le président et une délégation des A.C. et V. de la G. de l'Amicale d'Alger ; les présidents et une délégation des Amicales des cheminots A.C des Poilus d'Orient de Blida.

«Ont pris place autour du monument : les victimes de la guerre et Anciens Combattants du canton, une délégation de l'école des garçons, de l'école des filles, de l'école indigène et de 1 'école Jeanne d Arc; une délégation des pupilles de la société de gymnastique et de l'Union musicale.

«La cérémonie commence. Les drapeaux des sociétés forment le cercle autour du monument et le président du comité prononce une brillante allocution empreinte du plus haut sentiment à l'égard de nos chers disparus, il remercie les autorités qui ont bien voulu répondre à l'appel du comité. Il magnifie les martyrs de la nouvelle grande épopée et, en termes élevés, fait la remise solennelle du monument à la ville de Coléa.

«Le voile qui couvre le monument tombe. M. Gabet, maire, remercie au nom de la municipalité les membres du comité d'avoir doté la ville d'un aussi magnifique monument, ainsi que toute la population qui a contribué à l'accomplissement de cette oeuvre. Il remercie toutes les autorités venues s'associer à l'hommage solennel de Coléa, à ses chers enfants tombés au champ d'honneur et affirme que le comité peut compter sur la municipalité pour entretenir et embellir ce lieu de recueillement où les jeunes pourront venir méditer à loisir, la grandeur du sacrifice de leurs aînés, dont la jeunesse sacrifiée a contribué, par son holocauste, à sauver

la France.

«On sonne « Aux champs ». «La Marseillaise ». L'appel des Morts. Un roulement de tambour. Une minute de silence. Un autre roulement de tambour et c'est sous une avalanche de bouquets, de couronnes, de fleurs artistiquement combinés, que toutes les sociétés locales, les écoles, viennent manifester au pied du monument leur tribut de reconnaissance pendant que le bataillon de Tirailleurs Sénégalais défile et rend les honneurs et que les élèves des écoles chantent une cantate.

«Nous remarquons une magnifique palme en bronze offerte par l'école des filles et des gerbes offertes par l'école des garçons, l'école indigène, l'école Jeanne d'Arc, la municipalité et le Souvenir Français.

«Puis, M. Vanoni, président du Souvenir Français, le commandant Veyre, président des A.C. ; M. Kieffer, président par intérim de l'Amicale des victimes de la guerre ; M. Kerdavid, président de la Fédération ; M. Piovanacci, président de l'Amicale des victimes de la guerre de Blida, font entendre des paroles éloquentes exaltant la mémoire de leurs camarades disparus, tout en proclamant le règne de la paix basée sur l'esprit de justice.

«Le discours de Mgr l'Archevêque impressionna par sa haute valeur morale.

«M. le conseiller Roy, au nom du Gouverneur général et au nom du Préfet, rend hommage aux glorieux morts, puis il évoque le passé et adresse à ceux qui sont morts pour que vive la France, la reconnaissance infinie du pays pour leur exemple et leurs héroïques vertus.

«Les discours sont terminés, l'« Union Musicale» attaque la «Marseillaise» puis des airs entraînants, tandis que la foule, silencieuse et émue se disperse .»

La cantate exécutée par les élèves des écoles est l'Hymne aux morts pour la patrie de Victor Hugo :

*« Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
Ont droit qu'à leur cercueil, la foule vienne et prie... ».*

Lors de l'inauguration, le square - encadré par la Rue de la République, la Rue des Ecoles, la Rue Berger et la route d'Alger - n'était pas clôturé. Quelques années après a été construit un mur d'enceinte haut de 50 cm (entreprise Airoidi) surmonté d'une grille métallique à barreaux en

forme de lances (entreprise Antone) et aménagé un magnifique jardin, fleuri toute l'année.

LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Plusieurs Coléens ont été faits prisonniers de guerre en 1940 et n'ont dû leur survie qu'à leur robuste constitution. Ce sont, entre autres:

Adrover Jacques

Fournier Léon

Aous Mohand

Horrache André

Baali Alhi

Huguet Bernard

Bel-Korchi

Izri Bouzid

Benaija EI-Hadi (évadé)

Ladjlat Mohamed (évadé)

Benouali Tahar

Laurin Roger

Beneto Augustin

Lemonnier Gérard

Bouilef Abdallah

Gabet Gustave

Martinez Edmond

Bousbaa Hafied (évadé)

Massanet Raymond

Melhout Mouldi

Bonatero Hamidou

Bouaziz André

Menacer Mohamed (évadé)

Caballero Joseph

Olives Lucien

Cailhau André

Bateau François

Cervera Joachin

Rosen Max

Cheboua Mohamed

Rostoil Jacques

Compan Roger

Selles Alphonse (évadé)

Coppex Edmond

Taguenezit Djilali

Dahou Mohamed

Thomas Louis (évadé)

Diaz Célestin

Tur Albert

Tous étaient groupés dans l'Association des Prisonniers de Guerre, section de Koléa, dont le président était Alphonse Selles et le secrétaire-trésorier Raymond Massanet.

La plupart des Anciens Combattants des 2 guerres faisaient partie de l'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre animée par l'infatigable Georges Kieffer qui prononça devant le Monument aux morts, le 11 novembre 1959, pour la dernière fois avant notre départ, un important discours patriotique que la Presse publia intégralement.

A NOS MARTYRS POUR L'ALGERIE FRANÇAISE

Plusieurs Français ont été victimes de la rébellion. Voici leurs noms:

M. Aledon Marcel ;
M. Attard Albert
M. Augereau Gérard ,
M. Cabrera Marcel
M. Cabrera (père du précédent)
M. Gabet André, agriculteur
M. Gabet François, agriculteur
M. Gabet Robert, agriculteur

M. Juan François, métayer
M. Juan Joseph, employé à l'A.I.A
M. et Mme Cailhau André, agriculteurs
Mlle Darnis Danielle, étudiante
M. Michaud Fernand
M. Peny Henri, étudiant
M. Duvoisin André, agriculteur
Mme Revy Jean, commerçante

**On doit y ajouter M. Ali Abir, gendarme auxiliaire, et M. Mustapha Menouar, garde-champêtre, qui avaient choisi notre camp.
Leur souvenir reste à jamais gravé dans nos coeurs.**

LES LIEUX DE CULTE ET DE SEPULTURE

L'église catholique - Le Temple protestant - La synagogue - La mosquée et les marabouts - Le cimetière européen - Le cimetière indigène.

L'EGLISE CATHOLIQUE

Koléa a été érigée en paroisse dès 1848. Le culte a été célébré jusqu'en 1872 dans une église provisoire dont nous n'avons pu retrouver l'emplacement. Construite sur une esplanade appelée Place de l'Eglise, l'église catholique St-Simon et St-Jude est consacrée en 1872 par l'archevêque d'Alger, Monseigneur Lavigerie. Le terrain ayant été cédé par l'Etat par acte administratif du 18 novembre 1869, la construction de l'église commencée aussitôt dura près de trois ans.

L'édifice cruciforme, bien proportionné, est éclairé par de beaux vitraux classiques avec un clocher carré orné de chaque côté par un grand cadran horaire, ce qui permet de voir l'heure de toute part. Pour finir, un toit pointu à 4 pentes avec une croix ornementée. En raison de la déclivité de la ville, l'arrière est de niveau sur la Rue d'Oran, tandis que la façade surplombe d'un étage la Rue Lamoricière. L'accès se fait par un large escalier interrompu à

deux reprises par un grand palier ; ce qui confère à l'ensemble une certaine majesté.

L'intérieur est joli, mais sans être tapageur. Tout autour du chœur est peint d'une façon admirable un rideau grenat à fleurs de lys or ; on a peine à croire qu'il s'agit d'une peinture. C'est l'oeuvre réalisée en 1931 par un peintre allemand connu sous le nom de Rodolphe qui, la même année, a décoré l'intérieur de la salle des fêtes.

Au fond de l'abside, côte à côte, les statues de St-Simon et St-Jude, portant le bâton et la scie, instruments de leur supplice commun, offertes par la famille Vidal en 1872. A l'entrée du chœur, St-Vincent-de-Paul à gauche, fait face au Curé d'Ars, don du docteur Desarbres. Dans le transept, à gauche de l'autel de la Vierge, à droite celui de St-Joseph. Près de l'autel de la Vierge, la chaire côtoie Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus avec son bouquet de roses. En face, de l'autre côté de la nef, Ste-Jeanne d'Arc en armure. et la stèle des paroissiens morts pour la France.

Comme dans beaucoup d'églises, des ex-voto tapissent la nef et le transept. Au-dessus de l'entrée, l'emplacement de la chorale et de l'harmonium tenu par l'infatigable et dévoué Sacristain, M. Eugène Girod, qui s'occupait de tout. Le baptistère est placé à gauche en entrant tandis qu'à l'opposé part l'escalier conduisant à l'harmonium et à la chorale. La quasi-totalité de la population européenne étant catholique, l'Eglise tenait une place importante dans la vie de la cité. Ouverte toute la journée, sans aucune surveillance, elle ne fût jamais profanée.

Le 2ème chemin de la croix a été offert en 1931 par Mme Alcaraz.

Ont été curés de Koléa, notamment :

- l'abbé Perret en 1843.
- l'abbé Angelvy en 1844,
- l'abbé Ville et un vicaire l'abbé Faisant en 1863;
- l'abbé Lecorchet en 1876 ;
- l'abbé Sablier
- l'abbé Guyot jusqu'en 1938 ;
- l'abbé Preuvot de 1938 à 1962.

Notre église a été entièrement démolie en 1983 pour faire place à une mosquée, mais son souvenir demeure à jamais gravé dans nos coeurs.

On ne peut parler de l'église sans évoquer le dévoué sacristain qu'on appelait familièrement « le père Girod » .

M. Eugène Girod. personnage à barbichette blanche, hors du commun. portant continuellement cape et calot sombres. exerçait la profession d'assureur, mais il était, avant tout, le serviteur de Dieu et de l'église. Sacristain, organiste, catéchiste, directeur de chorale. artiste peintre, compositeur et professeur de musique, sonneur de cloches. il arrivait à l'église avant l'Angélus du matin, pour n'en repartir qu'après celui du soir. Je me suis toujours demandé quand il prenait le temps de manger et d'exercer sa profession.

En dehors de ses nombreuses activités à l'église, et des longs moments passés en prières, agenouillé à

mémé le sol, le père Girod allait d'un pas pressé dans les rues de la ville, distribuer aux paroissiens « Le Pèlerin » et apporter la bonne parole. Petit et menu, un souffle de vent eût pu l'emporter. Il paraissait déjà faire partie d'un monde où la vue de Dieu suffisait à le nourrir.

Les enfants venaient à sa rencontre, ravis d'avance des merveilleuses histoires qu'il allait leur raconter. Malgré son âge, le père Girod conservait une fraîcheur extraordinaire. Notre sacristain possédait une vieille auto dans laquelle il transportait les enfants des villages environnants pour qu'ils assistent au catéchisme et à la messe du dimanche. Il expliquait l' Histoire Sainte et le Sacrifice de la messe avec la ferveur de sa foi. Sans doute connaît-il auprès de Dieu, pour l'éternité, un paradis plein d'enfants.

L'abbé Preuvot avait de l'esprit et le sens de la répartie ; un dimanche, en chaire, très surmené, il fut pris d'un malaise et dut interrompre l'office.

La semaine suivante au petit matin, devant le car qui s'appropriait à partir pour Alger. je bavardais avec M. Edmond Bérenger. Vient se joindre à nous l'abbé Preuvot à qui mon interlocuteur demande, comme c'est l'usage, « Comment allez-vous Monsieur l'Abbé ? » Ce dernier répond à la vitesse d'un éclair, « Sachez que si vous étés Bérenger je ne suis pas dérangé » ; sa manière à lui de dire qu'il était guéri. Après ce joli jeu de mots, la conversation s'engagea à trois sur un tout autre Sujet ; elle fut brève, le car démarrait, et j'eus tout juste le temps d'y monter.

LE TEMPLE PROTESTANT

Construit vers 1870, en façade sur la place qui porte son nom, près d'un abreuvoir, à l'intersection de l'Allée des Mûriers, du Boulevard de Bellevue, de la Rue Bessière de la Jardinière, de la Rue de l'Hôpital, de la Rue de l'Orangerie et de la Rue Carnot, le temple protestant est d'architecture modeste mais ne manque pas d'allure.

L'intérieur est sobre : murs badigeonnés à la chaux, croix en bols fixée au mur derrière la table de communion. D'un côté, une chaise, de l'autre un harmonium, au milieu quelques bancs. Les fidèles étalent peu nombreux, ce qui explique qu'il n'y a jamais eu de pasteur à demeure. C'est le pasteur de Boufarik qui officiait un dimanche par mois.

En dehors des offices, le temple est fermé .Parmi les fidèles, citons les familles Brothier. Buchenam, De Tonnac. Gallais. Manivit, Mme Bernasconi, M. Saint-Julien, les familles Akerman (de Bérard) et Leinhardt (de Castiglione).

LA SYNAGOGUE

La synagogue se trouvait au bas de la Rue du Marché contre le mur d'enceinte de l'hôpital militaire. Construite vers 1860, elle cessa de fonctionner au cours de la guerre 14-18.

Son propriétaire. M. Scali. un riche négociant en cuirs d'Oran, fit don du bâtiment à l'Etat qui l'incorpora à l'hôpital.

LES LIEUX DE CULTE MUSULMAN

Si l'on met à part l'ancienne mosquée désaffectée et incorporée à l'hôpital dès le début de la colonisation, les lieux de culte musulman comprennent :

- la mosquée de la Rue Sainte, datant du XVIII^e siècle, dont le minaret octogonal. assez trapu. finit en pointe de diamant. En 1840. elle a été dégagée des maisons qui s'appuyaient contre elle comme les échoppes de nos vieilles cathédrales ;
- et quatre koubbas, petits bâtiments cubiques recouverts d'un dôme hémisphérique, improprement appelés par les Français marabouts. édifiés chacun dans le voisinage d'une source, sur le lieu de sépulture d'un saint local :
 - Sidi Ali Embarek, près de la vieille

mosquée

- Mohand Cherif entre la route de Fouka et l'école indigène
- Sidi Hadj Salah, près de la maison de repos Thuaire
- et Sidi Bouzid, dans la plaine, sur la route de Saint-Charles.

Près du marabout de Sidi Embarek pousse un palmier dont la semence, selon la légende provient de la Mecque.

Des lieux de culte, Il faut rapprocher la médersa El Ihssane, école coranique située 24 Rue de l'Orangerie, très fréquentée mais qui n'eut jamais l'importance de la zaouia de Sidi Embarek, véritable université théologique qui, à l'arrivée des Français, comptait 400 élèves, et fut fermée lorsque Embarek rallia Abdelkader.

LE CIMETIERE EUROPEEN

Le cimetière où dorment nos morts se trouve au sud-est de la ville, sur un monticule peu après la gare. Il faut grimper un raidillon bordé d'eucalyptus pour y arriver. De là-haut, la vue panoramique est magnifique.

A gauche, au fond, un vieil olivier où des

mauresques viennent parfois accrocher des petits rubans. A droite, la maison du gardien avec un petit jardin particulier fleuri en permanence. Les allées et le mur d'enceinte sont bordés de cyprès dont les pieds semblent posés sur un tapis de fleurs des champs. Les sépultures, bien alignées, sont diverses : petites chapelles, tombeaux de marbre ou de pierre, dalles posées à même le sol ou simple mamelon de terre devant une croix. Beaucoup sont fleuries toute l'année. La lecture des inscriptions nous révèle la généalogie des familles. La stèle aux morts pour la France est fleurie officiellement chaque année le 11 Novembre, au cours d'une émouvante cérémonie.

Tout au fond, un peu délaissé, l'endroit non dallé où ont été ensevelis dans la chaux vive les victimes de l'épidémie de choléra en 1867. Pendant plusieurs décennies, personne n'y approchait de crainte de réveiller le terrible mal.

Les lieux sont propres, ombragés, paisibles, aucun bruit ne vient troubler le chant des oiseaux. Les enterrements ont lieu généralement l'après-midi ; ceux des sociétaires de l'Indépendante ou de l'Union Musicale avec la participation de l'orchestre philharmonique. Les musiciens prennent la tête du cortège et exécutent tout au long du parcours une émouvante marche funèbre, souvent l'adagio d'Albinoni. Dans le silence de la ville en deuil, la musique résonne comme un hymne à la gloire du défunt.

Lors des obsèques de M. Mairetet, chef de musique, les musiciens de l'Indépendante exécutent une

marche funèbre composée spécialement par lui. Selon ses volontés, M. Alfred Bérenger, frère du premier président de la société, est enterré avec son volumineux instrument, ce qui nécessita la confection d'un cercueil d'une dimension exceptionnelle.

Ce cimetière n'a pas été profané depuis l'indépendance. A ma demande, une messe a été dite en octobre dernier à l'intention de tous ceux qui y reposent, par l'abbé Decamp, actuel curé de Koléa, qui occupe toujours le presbytère et officie chaque dimanche à Castiglione (Bou Ismail) dans l'ex-salle du restaurant « Le Tapis Vert ~ .

Voici comment Jeannine Kieffer-Pérez parle du cimetière:

« Si tu vois le cimetière de Bone, l'envie de mourir "y" te donne !! De celui de Koléa. on voyait l'immense plaine de la Mididja, bordée dans le fond par l'Atlas que nous appelions tout simplement les montagnes de Blida. On y arrivait par une route montante. bordée d'eucalyptus plantés depuis la colonisation. Comme tous les cimetières d'Algérie, il était propre, fleuri, coquet, presque joyeux. On y allait souvent. Une visite au cimetière était une promenade. Les enfants y jouaient sous les cyprès. Les morts n'y paraissaient pas vraiment morts, ça donnait l'impression d'une imminente résurrection. «En repensant à ce cimetière, j'ai des souvenirs fulgurants. Une tombe qui me faisait rêver, celle de Renée Dumont, cette jeune femme morte en couche à 20 ans en Chine à Changhaï en 1933. J'ai souvent regardé cette plaque de marbre blanc où les lettres

dorées disparaissaient peu à peu avec les années. Toute jeune avec son mari militaire, elle avait fait partie sans le vouloir de l'épopée coloniale ; 43 jours de voyage pour aller en CHINE à cette époque ! Elle espérait une vie de quiétude dans une Asie et une Indochine sorties des problèmes de la conquête et de la pacification. Tout près, sous un jasmin blanc, la tombe de la mère de Jean-Pierre Benoît, morte aussi bien jeune. Les tombes d'Edgar Guirand, de Marcelle Terras et combien d'autres !

«Dans le fond, le vieux cimetière ; un enclos broussailleux d'où émergent quelques croix noires en bordure d'une petite route où passaient des soldats (le champ de manoeuvres est tout près). Ce coin est un asile désolé où dorment des exilés depuis plus d'un siècle. .. En contre-bas, le cimetière militaire : un petit monument en pierre sculptée surmonté d'une croix indique au passant attardé le sacrifice des hommes comme pour la dernière parade des tombes bien alignées. Un nom, un chiffre, une plaque du Souvenir Français, seul indice d'une vie disparue. Ce carré qui ne doit rien, comme tous les cimetières militaires, à la vieillesse et à la maladie. est un cimetière d'hommes, où reposent des soldats touchés en pleine jeunesse.

«Je me souviens du vieux corbillard vétuste déambulant dans les rues et descendant de la Place de l'Eglise par la Rue de la République et la route de Blida sous les platanes. Un cheval poussif harnaché d'un drap noir à lisière d'argent. C'était le père Vidal, celui qui logeait au blockhaus, qui conduisait le corbillard. Le père Vidal avait toujours une cape

noire. C'est dans cet attelage et ce curieux cortège que les morts de Koléa traversaient le village. Après la guerre, il y eut une grosse automobile, une «Prairie», je crois, qui servait de corbillard. «Alors que les siècles remplissent avec lenteur tous les cimetières du monde d'hommes, de femmes et d'enfants, le cimetière de Koléa, comme tous les cimetières européens d'Algérie, tombera dans l'oubli, l'appréhension des tombes profanées, les désillusions, des paysages bouleversés. Dans les allées, une autre vie est revenue. Les chardons bleus fleurissent sous les cyprès et des moutons boueux paissent tranquillement au milieu des stèles. «On a l'impression que la chaîne des générations s'est brisée. Par chance, il reste les émotions, des souvenirs et les recherches de ce qui n'est plus. Devant cet éternel isolement où nous rendons à la terre ce qui vient d'elle. Je me demande si tout finit là où chacun pourrit seul pour l'éternité ».

LE CIMETIERE MUSULMAN

Le cimetière musulman situé à l'est de la ville, route du Cimetière indigène, est entouré d'un mur d'enceinte de la hauteur d'un parapet. Les tombes, bien alignées, orientées vers La Mecque, ne sont pas dallées, mais simplement délimitées par des galets. Pour les fêtes islamiques, les familles y allument des bougies et déposent un petit récipient

de nourriture destiné au défunt, ce qui fait le régal des oiseaux.

Comme au cimetière européen, une stèle entretenue par le Souvenir Français rappelle le sacrifice des musulmans de la commune morts pour la France. Elle est fleurie chaque année, le 11 novembre, par les autorités civiles et militaires.

Les musulmans ne sont pas enterrés dans un cercueil, mais enveloppés dans un linceul, après les ablutions rituelles. Pendant les années de pénurie de produits textiles, de 1941 à 1945, des bons d'achat de linceul étaient délivrés par la mairie lors des déclarations de décès. Des contrôles étaient exercés pour empêcher des déclarations de décès imaginaires.

Les enterrements se font sans corbillard. Le corps est posé sur un brancard à ridelles soutenu par des hommes qui se relayent sans cesse avec une rapidité étonnante. Les femmes n'assistent jamais aux obsèques, mais elles y participent en poussant des cris de douleur, dans la cour ou sur la terrasse de leurs maisons.

LES MAIRES, LE PERSONNEL MUNICIPAL LES CONTRIBUTIONS, LA POSTE

Les maires - Le personnel municipal - Les architectes - Les différents services fiscaux - L'Hôtel des Postes et les postiers.

LES MAIRES DE LA VILLE ET LE PERSONNEL DE LA MAIRIE

Il existait en Algérie 2 sortes de communes : des communes de plein exercice dont le fonctionnement était identique à ceux de la métropole et des communes mixtes à forte densité indigène, ayant à leur tête un administrateur des services civils nommé par le gouverneur général.

Koléa était une commune de plein exercice.

Furent successivement maires de Koléa, MM.

Vidal (sans prénom connu) en fonction en 1863 ;

Géry Jean-Baptiste, commerçant en bois ; au moins de 1871 à 1877 ;

Laurens

Faizant Charles, agriculteur ; au moins de 1892 jusqu'en 1905 (c'est lui qui a inauguré la nouvelle mairie) ;

Bérenger Jules Frédéric, de 1905 à mai 1910, date de son décès ;

Bailly François, minotier ; de 1910 à 1922 ;

Desarbres Henri, père, quincaillier ; de 1922 à 1927 ;

Gabet François, agriculteur ; une première fois de 1927 à 1936, une deuxième fois de 1940 à 1943, puis de 1947 à 1957, il fut aussi conseiller général du canton ;

Lacoste Rémy, médecin ; de 1936 à 1940 et de 1943 à 1945 ;

Fauchier Camille, pharmacien ;

Desarbres Henri fils, quincaillier ;

Darribeau Marc, agriculteur ; de 1957 à 1962.

Le maire était assisté d'un 1^{er} adjoint, et d'un adjoint spécial chargé du hameau de Chaïba. Parmi les premiers adjoints des dernières décennies, nous avons retenu les noms de MM. Célestin Vanoni, Edouard Marzaroli, Charles Pierre et Emile Higouning.

L'adjoint spécial de Chaïba était M. Louis Bedon.

Les secrétaires généraux de la mairie furent successivement

M. Gennequin (en 1864)

M. Pascal Ventre

M. Louis Chasteuil

M. Pierre Giret

M. Jean Catala

M. Francis Arnold

M. Jacques Cahuzac

Parmi les secrétaires et employés, citons : Mlles ou Mmes Gabrielle Cadrieu, Juliette Hadjadj, Andrée Martinez, Peydro Josette, Pierrette Pomarède, Josette Viguié, MM. Frédéric Josse, Victor Garcia, Layot André, Guibilato Georges, Jeanningros Félicien.

Collecteurs des marchés : M. Paul Xerry, Antoine Juan.

Et comme gardes-champêtres : Fernand Michaud, Albert Attard, Mustapha Menouar, tous trois victimes de la rébellion, Jules Attard, Nicolas Attard, Henri de la Saugerie, Paul Girod.

Plusieurs Coléens ont choisi la fonction municipale. Entre autres

Jean-Claude Martinez, jardinier-paysagiste à la mairie de Fréjus ;
Jocelyne Rigasse-Cabanie, secrétaire de la mairie de Goyrans ;
Georges Deblasi, contremaître à Lyon.

LES ARCHITECTES

Deux architectes-géomètres seulement se sont succédé de 1890 à 1947. Ils avaient leur bureau à la mairie

M. Jean Barbazan, qui fit partie en 1910 du Comité Lamoricière et exerça de 1890 à 1925
et M. Adrien Renoux, qui habitait Fouka. Il exerça de 1925 à 1947.

Très compétents, ces architectes, dont l'activité s'étendait à toute la région, firent les plans de tous les bâtiments publics de la ville et de nombreuses maisons d'habitation.

Au moment où M. Renoux cessait ses fonctions, un décorateur compétent et très actif nommé Jean Moya s'est installé, faisant des travaux de géomètre et d'architecte pour les particuliers. Bon clarinetiste, M. Moya créa en 1955 un éphémère orchestre de jazz où jouaient notamment Maxime Martinez, Fernand Leblanc et Amédée Guttodoro.

A partir de 1957, un géomètre d'Alger, M. Claude Bourgain a ouvert un cabinet forain à l'angle de la Rue Lamoricière et de la Rue Berger où il venait 2 fois par semaine - son activité s'étendait à toute la région.

Un enfant de Koléa, M. Guy Llorca (fils du regretté Vincent), excellent musicien, est devenu architecte à Paris. Après quelques années d'exercice, il a abandonné ses épures pour jouer de la trompette à temps plein dans les meilleurs orchestres de la capitale.

LES SERVICES FISCAUX

I. Le Service des Contributions Diverses était une administration polyvalente sans équivalent en métropole, chargée du recouvrement de tous les impôts et taxes directes et Indirectes, du paiement des pensions et retraites et de tous les mandats sur le budget de l'Etat, de l'Algérie, du Département et des communes du canton.

Parmi les receveurs qui se sont succédé, citons MM.

Schisler en 1864	Nadal
Gesta	Bienvenu
Aumas	Chocou Albert
Billiard	Junca Marcel

Et parmi les inspecteurs, contrôleurs et agents

Auber	Mme Ferrier
Ayoun Yvette (Bart)	Junca Daniel
Baudendistel Gabriel	Lafaille Yvan
Bazin-Orgeret Andrée	Laurin Roger
Bérenger Emile	Martinez Berthe (Riedi)
Bonnefoy Noëlie	Martinez Solange (Pavia)
Bonnefoy Simone	Orgeret James, actuellement
Borg Georges	receveur principal des Impôts à Tou-
Brevard Marceau	lon
Brezet Louis	Pérez Emièlie (Deblasi)
Cammillieri Marius	Salleban Jeanne
Carubo André	Selles Alphonse
Chauvau Maxime	Sevin Charles

II. Le Service des Contributions Indirectes, chargé de l'assiette (et non du recouvrement) de la Taxe sur les Affaires, des droits sur les alcools et de la surveillance des droits de plantations de vignes et de tabacs, résultait de la fusion de deux services distincts opérés en octobre 1941, après le départ à la retraite de M. Higouninç.

Le Service des Impôts indirects, installé Rue d'Oran, ancienne Maison Weiss, à la tête duquel a été nommé en avril 1941 M. Georges Fraunik, en remplacement de M. Raymond Aleman qui, en 1936, avait lui-même succédé à M. Chocou, et le Service de la Viticulture et des Tabacs dirigé par M. Higouninç qui a pris sa retraite en octobre 1941, installé Rue Général Leclerc (alors Bd Ouest).

Les services fusionnés ont été regroupés dans les locaux du Service de la Viticulture sous la direction de M. Fraunik.

Parmi le personnel, citons entre autres

Coloma Fernand	Pons Francois
Franceschi Jean	Reinhard René
Guichard	Revel-Mouroz Guy
Palomares Louis	Boulet Philippe

Fin 1949, M. Fraunik a démissionné pour créer un cabinet de Conseil Juridique et Fiscal 10 Rue Berger (employés M. Guichard, Mlle Espasa, Mme Peretto, M. Paolletti).

M. Fraunik a été remplacé à la tête du service par M. Paris Guy auquel a succédé M. Dechame René.

En 1951, les bureaux ont été transférés au-dessus de la salle des fêtes.

III. Le Service de l'Enregistrement, situé en 1935 dans un local dépendant de la villa du Receveur de l'Enregistrement, M. Paul Dufau, gendre de M. Emile Airoldi, sise à l'angle de la Rue Lamoricière et de la Rue du 11 Novembre. Ce service s'occupait de tout : enregistrement et contrôle des actes notariés, sous seings privés et judiciaires, sociétés, timbre, domaines, successions. Aujourd'hui, ce travail est du ressort de sept services spécialisés différents.

M. Dufau, originaire de Paris, véritable puits de science fiscale connaissant par cœur l'épais Dictionnaire de l'Enregistrement, était secondé par notre ami Georges Azema qui, tout jeune, remplaçait officiellement le receveur quand il s'absentait.

En septembre 1939, le service fut rattaché à Blida et M. Dufaut nommé à Alger au Service des Successions 12, Boulevard Baudin. Par la suite, le bureau de l'Enregistrement fut rétabli à Koléa et installé Rue d'Oran, ancienne Maison Weiss, appartenant à M. Emile Airoldi. Le Receveur fut M. Folacci.

Le bureau de l'Enregistrement fut définitivement supprimé et rattaché à Blida en 1944.

Notre ami Georges Azema, démobilisé avec le grade de sous-lieutenant après être passé par Saint-Maixent, s'installa comme agriculteur à Zurich entre Cherchell et Marengo.

L'HOTEL DES POSTES

L'Hôtel des Postes se trouvait auparavant Rue de la République, à droite en montant entre la quincaillerie Pierre, le magasin de pailles et fourrages de M. Obadia.

C'était un bâtiment sans caractère. L'étage avec balcon servait à l'habitation du receveur.

De 1958 à 1960, a été construit rue de l'Orangerie, en face du Crédit Foncier, un Hôtel des Postes moderne assez vaste dont nous n'aurons pas eu le plaisir de profiter longtemps.

Ont été receveurs des Postes, notamment MM.

Bonnevie (en 1863)	Foll
Borro	Maurel
Cassard	Suel
Demorgny (en 1910)	Zomponi
Dumont	

Employées, Mmes, Mlles ou MM.

Alzina Jeannine (Grégori) ; Abrial François ; Avellaneda Eliane (Gruss) ; Ayoun Fernande (Perrodin) ; Ballester Lucienne (Bérenger) ; Bazin Germaine ; Bertei Yvette (Comte) ; Busigny Nelly ; Capo Odile (Duch) ; Cassard Mme ; Cremades Sylvie (Buono) ; Escaich Louise ; Gerber née Grucker ; Gonnet Fernande (Girbes) ; Guignier François ; Lutteriez Andrée ; Kieffer Janine (Pérez) ; Lenne Yvonne ; Leuwers Marie-Louis (Thenot) ; Marchand Andrée (Servel) ; Martinez Charlotte (Bonnet) ; Mathieu Lucienne ; Mirales Yvette ; Muller Jeanne (Giner) ; Palisse Françoise ; Paille

Marie ; Péretto Paul ; Strouk ; Tron Julienne (Junca) ; Tussing ; Vals Berthe ; Verger Léontine.

Facteurs, MM.

Constant Maurice, en 1872 ; Aledon ; Antone Eugène ; Bertei Pascal ; Hansler ; Leuwers ; Ricard ; Santander ; Teboul ; Tron Pamphile ; Tron Alfred ; Tavard.

Agents des lignes, MM.

Beladina ; Bouffartigue Robert ; Cabot : Ditzler ; Labattut ; Marques Antoine ; Marques Michel ; Mathieu ; Mielo Paul ; Muller Georges ; Pedro-Ruiz Roger ; Bateau Albert ; Bateau François ; Sastre (chef d'équipe) ; Stum ; Tavera.

Notre regretté camarade Gérard Olivier a fait une belle carrière dans les Postes. Au moment de son décès en 1983, il était Inspecteur divisionnaire des P.T.T.

Un autre Coléen, Jean-Pierre Luciani, fait carrière dans les P.T.T. Il est actuellement inspecteur central des Télécommunications à Versailles.



CASERNE, GENDARMERIE ET POLICE

La caserne - L'école militaire - La gendarmerie - Le commissariat de police - Le personnel de l'A.I.A.

LA CASERNE

Au sud-est de la ville, au bout de l'Avenue de la Caserne, faisant suite à la rue du Colonel Baril (ex-Rue du Camp), la caserne d'Aurelle de Paladines (du nom d'un général qui se distingua en Algérie dans le corps des Zouaves) est la plus vieille et l'une des plus vastes d'Algérie.

Construite en 1838 par le Génie pour y cantonner les zouaves de Lamoricière, elle occupe, sans compter les terrains alentour, une superficie de près de 2 ha.

Les zouaves tiennent garnison à Koléa jusqu'à la fin de la guerre 14-18. Ils apportent à la ville une vive animation et au commerce local une grande prospérité.

Pendant la guerre de 14-18, une partie de la caserne sert d'hôpital pour soigner les grands blessés du front qui arrivent à Koléa par le train.

Après la guerre, les zouaves sont remplacés par des tirailleurs sénégalais, puis vers 1937 par des tirailleurs algériens. Le départ des soldats de Lamoricière provoque une forte baisse du commerce local et une diminution sensible de l'animation européenne en ville.

En 1939, Koléa devient Centre mobilisateur des zouaves, la caserne se remplit et la ville retrouve une grande animation. Arrive l'armistice. Les zouaves sont démobilisés et le Centre mobilisateur dissous. La caserne héberge alors tous les Allemands et Autrichiens engagés dans la Légion étrangère qui doivent rentrer dans leur pays en vertu d'une clause de la Convention d'armistice. On peut voir pendant plusieurs mois un bon millier d'Allemands déambulant en ville en uniforme et calot bleus marqués d'insignes et de petits drapeaux à croix gammée.

En 1941, le 9e Régiment de Tirailleurs algériens revient et reste jusqu'en 1951.

La caserne est affectée à usage d'école militaire partiellement en novembre 1946, puis totalement au cours de l'été 1951.

Plusieurs Coléens ont fait une belle ^c carrière militaire. Citons entre autres

- Lucienne Erniquet, colonel de l'Armée de Terre ;
- Robert Guirand, colonel d'Aviation ;
- le regretté Pilato qui finit, à Toulon, avec 5 galons comme chef des Equipages de la Flotte ;

- Marc Zahouani, colonel de l'Armée de Terre.

N'oublions pas les regrettés

- Edgar Guirand, mort pour la France sous l'uniforme de lieutenant ;

- Robert Gabet, sorti en 1942 de Saint-Cyr, qui quitta l'Armée en 1947 avec le grade de Commandant,

- et Catala Jean, sorti en 1942 de l'école Militaire, quitta l'Armée en 1945 avec le grade de Capitaine et fut plus tard commandant de l'Unité Territoriale de Koléa.

L'ECOLE MILITAIRE

L'Ecole Militaire Préparatoire Nord-Africaine devenue Ecole d'Enfants de Troupe d'un niveau équivalent aux E.M.P. métropolitaines d'Aix-en-Provence, Autun, Les Andelys et Tulle, peu de temps avant 1958, dispensait un enseignement secondaire de la 6^e à la Terminale.

L'internat et les services administratifs occupaient la plupart des bâtiments rénovés de l'ancienne caserne, le surplus servant à loger une garnison restreinte et les familles des officiers et sous-officiers. Les cours étaient donnés dans des blocs ultra modernes construits au sud, dans la pinède. Une piscine olympique était achevée peu de temps avant notre départ, en mars 1962.

En 1958, le commandant de l'école était le lieutenant-colonel Roudière, qui avait succédé au colonel Delpy ; son second était le commandant Marin, les adjoints étaient le capitaine Gros, le capitaine Marotel, le capitaine Cuisinier.

L'officier d'Intendance Carcy Joseph (mari de Simone Mathieu) et son adjoint Bonnet Justin étaient chargés des approvisionnements de bouche.

Le directeur des études était M. Spanin - civil avec grade de proviseur - remplacé en 1960 par M. Martelot. Plusieurs enseignants détachés avaient suivi l'école depuis ses débuts, parmi ceux-ci MM. Caumont et Barniaudy avaient été maintenus.

L'arabe était enseigné par un spécialiste : l'adjudant-chef Paillet.

Après 1957, le corps professoral avait été formé de jeunes aspirants et sous-lieutenants effectuant leur service militaire en Algérie, **professeurs de lycée dans le civil**, ou ingénieurs, ou chercheurs.

A partir de la rentrée en 1958, le recrutement des professeurs était le même que celui des Prytanées et E.M.P. métropolitaines, jeunes agrégés et certifiés nommés par le Ministère de l'Education Nationale et détachés au Ministère de la Défense Nationale. Parmi eux, deux professeurs d'anglais, MM. Roger Cravéro et Daniel Peyre (marié à Rolande Porcel). Ces mêmes jeunes agrégés et certifiés faisaient ensuite leur service militaire sur place. Comme il était plus agréable de faire 28 mois de service à Koléa que dans le Djebel, l'école de Koléa ne tarda pas à être investie par les anciens élèves des Ecoles Normales Supérieures Parisiennes (rue d'Ulm, St-Cloud, etc...). Bardés de diplômes, certains sont devenus célèbres depuis, tels le philosophe Derrida dont le père était commerçant à El Biar, Haudry le grand spécialiste de sanscrit en France à l'heure actuelle, le biologiste Gagnepain, etc...

A sa fondation, l'EMPNA ne recrutait que des élèves musulmans. A partir de 1955, les effectifs étaient 50 % européens, 50 % musulmans.

Les éducateurs (maîtres d'internat) étaient pour la plupart des étudiants ou des séminaristes, faisant leur service militaire, encadrés par des sous-officiers de carrières, tels les adjudants Pages Amédée (marié à Faisselle Marcelle), Ducatillon, Le Goff, Bonnet, Brun, Vallet, Martinez.

Après le départ des Français, l'école est devenue : l'école Nationale des Cadets de la Révolution.

LA GENDARMERIE

La gendarmerie construite vers 1890, au cœur de la ville, est bordée

- au nord par la maison de M. Marcel Llopis ;
- au sud par la rue Lamoricière sur laquelle elle a son entrée ;
- à l'est par un haut mur longeant la Rue du Camp, devenue Rue du Colonel Baril ;
- et à l'ouest par un autre mur longeant la Rue Pasteur.

Pendant longtemps à l'angle de la Rue Lamoricière et de la Rue du Camp, l'angle sud-est du bâtiment de la gendarmerie a servi de support à un grand miroir circulaire qui permettait une meilleure visibilité aux automobilistes abordant le carrefour. Ce miroir fut enlevé un jour, on ne sait pourquoi.

Ont été successivement chefs de la brigade avec grade d'adjudant de 1932 à 1962, MM.

Michaud	Navaro
Fortune de 1930 à 1960	Mastor
Bouaniche de 1940 à 1942	Benejean de 1956 à 1960
Grizon de 1943 à 1947	Gener de 1960 à 1962

Parmi les gendarmes et brigadiers nous avons conservé le souvenir ou trouvé la trace de

Abir Ali	Leveille	Renard
Alberti	Leveque	Reynaud (en 1925-26)
Boiteux	Lippi (1925-36)	Simon
Dupanloup	Loustaud	Silvano Gaëtan
Gosse	Payot	Smaggne
Huertas	Petitjean	Titeca

LE COMMISSARIAT DE POLICE ET LES POLICIERS

Le nouveau commissariat de police construit en 1960-61, rue de l'Orangerie sur l'Esplanade de la Place de la Mairie, à proximité de l'ancien commissariat, est entré en service à la veille de l'indépendance, en janvier 1962.

Parmi les commissaires, de 1934 à 1962, citons

Bouquet, en 1934	Gastou André, en 1950
Duthil, en 1936	Artuphel, en 1954
Carlotti, en 1940	Chevarier, en 1959
Benoît Georges, en 1942	Curtis, en 1960
Pietri Félix, en 1948	Le Marquand, faisant fonctions en 1961

Et, parmi les brigadiers (B.), sous-brigadiers (S.B.) et inspecteurs (I.)

Adamski (I.) ; Amoros (S.B.) ; Attard (B.) ; Baron ; Brick Maurice (S.B.) ; Cayol (I.) ; Clerivet (S.B.) ; Cohen-Salmon (S.B.) ; Cohen-Solail (S.B.) ; D'Apporta (I.) ; Delarue (S.B.) ; Echard (S.B.) ; Esquerre Didier (S.B.) ; Fitoussi (S.B.) ; Fournier (S.B.) ; Gabrion (B.) ; Gallet (S.B.) ; Guirand Gaston (S.B.). A fini officier de Paix à Annecy ; Le Breton (S.B.) ; Lefèvre (I.) ; Le Marquand (I.) ; Marchand ; Milles Hildebert (P. Municipale) ; Millet Alexandre (S.B.) ; Perret (S.B.) ; Sasso ; Sevin (B.) ; Serrano (I.) ; Rognon (S.B.) ; Tallec (S.B.) ; Tomi ; Toutut (I.) ; Vauthey (S.B.).

Parmi les Coléens ayant fait carrière dans la Police, citons

- M. Paul Palomares, devenu commissaire, après avoir été lieutenant au long cours. Il est actuellement en fonction à Toulon ;

- M. Marc Bérenger, entré à la Police d'Etat en civil à Alger en avril 1941, officiellement pour protéger la Commission italienne d'armistice, mais en fait pour la surveiller ; il devient, en avril 1942, inspecteur à la D.S.T., dirigée par le commissaire Achiary. Quelques mois après, il est félicité officiellement par le Gouverneur général Peyrouton pour avoir résolu une importante et délicate affaire. En 1962, il est nommé à Rennes où il exerce jusqu'à sa retraite ;

- M. Marc Pavia qui a terminé inspecteur principal de la Police Judiciaire à Annecy.

LE PERSONNEL DE L'A.I.A.

Ont travaillé à l'A.I.A. de 1947 à 1962 notamment

Artero Germain ; Augereau Robert ; Bellile Paul ; Bellile Thérèse ; Bergue Paule ; Bergue Pierre ; Carubo André ; Espasa Jean ; Fabrer Michelle ; Farrugia Hector ; Ferrer Georges ; Fuentes Lucien ; Gérard Marcel ; Giner François ; Gruss Christian ; Horrache André ; Juan Louis ; Louis Claude ; Loffredo Yvon ; Lopez Georges et Mme ; Massanet M ne ; Masson Eugène ; Masson Pierre ; Menard Claude ; Nicolas Noël ; Perez Vincent ; Savall Vincent ; Terol Louis ; Zamora Pascal.

Tous faisaient le trajet Koléa-Blida et retour 5 fois par semaine. L'un d'eux nous a fait remarquer qu'ayant, en 15 ans de va-et-vient, parcouru l'équivalent de 4 fois le tour de la terre et passé 6 mois en car ; il avait bien besoin d'une cure de désintoxication kilométrique.



HOPITAL ET PROFESSIONS DE SANTE

Le centre hospitalier - Les médecins - Les pharmaciens - Les chirurgiens-dentistes - Les sages-femmes - Les vétérinaires - Les Coléens dans les professions de santé.

LE CENTRE HOSPITALIER

A proximité d'un réseau de communication très dense , routes d'Alger, de Blida, de Castiglione, de Douaouda, de Fouka, le centre hospitalier est édifié sur un terrain d'environ 4 hectares.

Cette situation privilégiée permet de couvrir les besoins d'un secteur important.

A l'origine, le centre n'était qu'une infirmerie militaire, les gestionnaires successifs furent : le capitaine Lebreton en 1831, le lieutenant Charlois, puis l'adjudant Laurent de 1933 à 1945.

La proximité immédiate d'Alger et Blida, dotés d'hôpitaux militaires mieux équipés, a incité les pouvoirs publics à transformer cette infirmerie en hôpital mixte pouvant recevoir des militaires et des civils. Puis par un arrêté conjoint du Gouverneur général de l'Algérie et du Ministre des Armées, cet établissement a cessé de recevoir des militaires et est devenu hôpital civil à part entière avec un encadrement civil nommé par le gouverneur général, délégué du ministre de l'Assistance publique, qui plus tard deviendra le ministre de l'Action sanitaire et sociale.

Directeur de l'hôpital : M. Forini Jean.
Econome jusqu'en 1948 : P. Piazza René.
Puis de 1948 à 1962 : M. Martinez Maxime.

Services d'hospitalisation : 150 lits à l'ouverture ; 350 en 1962, comprenant maternité, médecine générale, petite chirurgie, convalescents et hospice, phtisiologie.

Services techniques

- électroradiologie : M. Houet ;
- pharmacie : M. Weber et M. Massanet ;
- laboratoire : M. Weber, Mlle Cascales Renée et Mme Gros Anna.

Services généraux

- administration : M. Huguet, M. Cascales, M. Demolins, Mme Cervera, Mlle - Huguet, Mlle Savall, Mlle Pierre Suzy, M. Deybach ;
- cuisines et dépendances: M. Martinetti, M. Boneti, M. Cardinal ;
- buanderie et lingerie : M. Cracciolo ;

- chaufferie : M. Cormier ;
- maçonnerie : M. Chatain, M. Colin ;
- peinture : M. Colombier, M. Guttadoro ;
- plomberie : M. Cormier, M. Raynaud ;
- menuiserie : M. Vidalenc ;
- ateliers et garages : M. Coppola et Mattei.

Logements de fonction

- 3 villas : M. Forini, M. Martinez, M. Huguet ;
- conciergerie : M. Lamara.

Services médicaux

- médecin-chef : Dr Peny ;
- sage-femme : Mme Berger ;
- internes : Chardon, Lemièrre ;
- soins : Duvigneau Gilette, Ballester Germaine.

Pendant la période allant de 1940 à 1941, il était de coutume pour les jeunes de Koléa faisant leur service militaire, de se faire hospitaliser au cours de leur permission afin de rester plus longtemps près de leur famille. Deux jeunes, que nous ne nommerons pas, mais qui se reconnaîtront, ont accepté de peindre le minaret de la mosquée joutant l'hôpital (au risque d'accident mortel), afin de prolonger leur permission. Ces travaux n'étaient pourtant pas programmés.

Signalons l'existence d'un dispensaire communal au quartier Tombourouf, au début de la Rue du Cimetière Indigène, à droite, dirigé avec dévouement et compétence par Mme Bergee Yves.

LES MEDECINS

Au début, ce sont des médecins militaires qui sont chargés de soigner les populations.

A partir de 1845, des médecins civils fonctionnaires sont nommés ; ils prendront en 1853 le titre de Médecins de Colonisation. Par la suite, des médecins libéraux s'installent et leur nombre se multiplie au fur et à mesure de la croissance et des besoins des populations.

Le 1er médecin fonctionnaire est le docteur Jean Desarbres, originaire de Villefranche (Rhône). Venu une première fois en Algérie en 1836 soigner le trachome, il séjourne dans notre ville vers 1840, repart en France, puis rejoint son poste à Koléa en 1845. Il a la lourde tâche de combattre à côté du Service de Santé Militaire l'épidémie de choléra de 1867 et reçoit en récompense la médaille d'or des Epidémies.

Parmi les autres médecins, citons

Roussel, ancien médecin militaire vers 1870
 Medan, ancien médecin militaire en 1920
 Cortez, en 1928
 Danvin, médecin de colonisation
 Bacquère Henri
 Chiche Roger
 Lacoste Rémy
 Melnotte

Peny Georges
 Roux de Badillac
 Rustenholz
 Tuitou Henri

Tous furent de bons médecins. A l'époque où la Sécurité sociale n'existait pas, les libéraux acceptaient volontiers de faire crédit aux indigents quand ils ne les soignaient pas gratuitement.

LES PHARMACIES

La première officine de pharmacie est créée en 1848. On ignore sa situation et l'identité du pharmacien. Ce qui est sûr, c'est qu'en 1863, le pharmacien s'appelle Destraux et en 1877 Coudray, et que l'officine se trouve Rue Sainte contre la mosquée, là même où sera créé plus tard le commerce de tissus de M. Zerbib, auquel succèdera M. Boaziz.

M. Fauchier père, acquiert la pharmacie au début du siècle et la transfère Rue de la République, à l'angle de la ruelle séparative de la boulangerie.

En 1920, nouveau transfert : l'officine est installée Rue Carnot, à son emplacement définitif. La façade est refaite en petits carreaux de mosaïque et l'intérieur aménagé avec de belles boiseries qui sont mises en valeur par une multitude de bords bleus, comme on n'en voit plus. C'est une belle pharmacie !

M. Fauchier décède en 1930 et son fils Camille lui succède.

On ne peut parler de la pharmacie Fauchier sans évoquer le souvenir de M. Sendra François, préparateur infatigable et fort compétent qui, pendant plus de 40 ans, a pris une part prépondérante dans le fonctionnement et la prospérité de l'officine. Souvent des malades allaient voir « François le Pharmacien ~ qui savait toujours les conseiller utilement.

Son fils, Louis, est devenu à Dijon, un médecin pédiatre réputé.

En 1955, M. René Weber devient propriétaire de l'officine après le décès de M. Camille Fauchier et reste jusqu'en 1962.

La deuxième pharmacie est créée en 1955 par M. et Mme Tapie, tous deux diplômés, à l'angle de la Rue de la République et de la Rue d'Oran, à l'emplacement d'une partie du magasin chemises et chapeaux de M. Weis.

M. et Mme Tapie sont remplacés par M. Zimmerman, auquel succède M. Zellal. Mme Marie-Louise Guenois remplace ce dernier vers 1950.

LES CHIRURGIENS-DENTISTES

Au cours des 3 dernières décennies, Koléa compte plusieurs chirurgiens-dentistes

- M. Gouin, a son cabinet Rue de la République, au-dessus du café Glacier ;
- M. René Carraz s'installe, en 1936, Rue de la République au-dessus de la boulangerie Dantoine. C'était un bouliste fervent du Jeu Lyonnais, excellent tireur qui remporta plusieurs prix. Il est remplacé en 1946 par Mme Mercier dont l'activité cessa en 1952 ;
- Mme Maurel dont le cabinet est Rue Berger, de 1944 à 1950 ;
- M. Maréchal et Mme née Galland qui exercent de 1946 à 1952 Rue de la République, au 1^e étage, au-dessus du Café-Glacier. Ils ont succédé à M. Gouin ;

- M. Marcel Ghigi, installé en 1954 Rue de l'Orangerie près du Bar des Amis ;
- Enfin, notre ami André Bergee, enfant de Koléa, aujourd'hui réinstallé à Bourg-en-Bresse, qui exerça de 1957 à 1962 à l'angle de la Rue Jean-Jaurès et de la Rue Jules-Ferry, villa Laplanche (ex-Rochegude).

Tous furent de bons praticiens qui avaient su gagner l'estime de la clientèle.

On nous a signalé d'autres dentistes

- M. Guglielmi, vers 1910 ;
- M. Chicheportiche, vers 1928 ;
- et M. Carunzo, un barbu sans diplôme, très populaire, venant chaque semaine de Blida, au début du siècle.

LES SAGES-FEMMES

Jusqu'à une époque récente, les accouchements se faisaient généralement à domicile par des sages-femmes. Le médecin n'était appelé qu'en cas de difficultés majeures.

Parmi les sages-femmes ayant exercé à Koléa, citons entre autres

- Mme Bourgeois, en 1877 ;
- Mme Torres (mère de l'électricien) qui exerçait depuis le début du siècle ;
- Mme Battut, de 1923 à 1931 ;
- Mme Perrin, de 1934 à 1962 ;
- Mlle X... dont le patronyme n'a pu être retrouvé. Une vieille fille originale, de forte corpulence qui écrivait des poèmes. Elle habitait Place de l'Eglise, près de Mme Bazin et exerçait vers 1938 ;
- Mme Humbert, de 1940 à 1942 ;
- enfin, Mme Berger, de 1941 à 1962.

Toutes exerçaient leur art avec compétence et désintéressement en des temps où le respect d'une législation très sévère n'était pas toujours facile. L'une d'elles, à laquelle je veux rendre hommage, fut, dans l'adversité, admirable de courage et de dignité.

LES VETERINAIRES

Il n'y eut que quatre vétérinaires installés à Koléa

- M. Massol, en 1863 ;
- M. Grimod, en 1877 ;
- M. Lagonelle, en 1910 ;
- et M. Marie, de 1919 à 1934.

A partir de 1934, les vétérinaires se déplaçaient de Blida ou Boufarik. Le plus connu fut M. Rampon, de Boufarik.

LES COLEENS DANS LES PROFESSIONS DE SANTE

Sont devenus cadres supérieurs hospitaliers, par ordre chronologique

- Zerbini Georges, directeur de l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville avant de faire une carrière préfectorale ;
- Luciani Joseph, adjoint chargé des services économiques de l'hôpital d'Aumale (Algérie), puis, après 1962, de Tourcoing

- Martinez Maxime, chef des services économiques à l'hôpital de Koléa, puis en 1962, chef du personnel du Centre hospitalier intercommunal de Fréjus-St-Raphaël;

- Garcia Jean, directeur de l'hospice de Pont-St-Esprit ;
 - Pons Pierre Charles, directeur de l'hôpital de Saint-Girons.
- Plusieurs Coléens sont devenus médecins. Citons, entre autres, les docteurs

- Fauchier-Olivier, à Alger ;
- Sendra Louis, à Dijon ;
- Roy Jean-Claude, à Le Grand-Serre, village dont il est maire ;
- Peny-Baudin Renée, à Nouméa ;
- Gabet Roger, à Maurin
- Fauchier Jean-Paul, professeur agrégé de cardiologie à Tours ;
- feu Fauchier Claude, professeur agrégé de pédiatrie ;
- Follacci François-Marie ;
- Chaumet-Lagrange Eric, à Gaillac ;
- Meyer Richard, à Lyon ;
- Cabanie Anne-Marie, dermatologue à Toulouse ;
- Haag Thierry, à Moulins ;
- Chiche Jean-Luc, à Epernay.

Sont devenus pharmaciens

- Benoît-navel Denise, à Villeurbane ;
- Rigasse-Cabanie Nicole, à Lacroix-Falgarde
- Lebihan Jean-Claude, à Menton ;
- Miralles Edgard, à Paris
- Guenois (Mlle) ;
- Miralles-Marie Geneviève.

Parmi les Coléens, devenus vétérinaires, citons

- Caumont Claude, à Salames
- Chaumet-Lagrange Jacques, à Port-Vendres
- Fourment René.

En dehors de Bergue André, on a recensé six enfants de Koléa qui ont embrassé la profession de chirurgien-dentiste

- Canonici Pierre, à Ajaccio
- Parra Jean-Michel, à Nice
- Pons Roger, docteur en chirurgie dentaire, à St-Médard-en-Jalles ;
- Yvorra Annie, à Leguevin ;
- Moisan Eric, à Marseille ;
- Moisan Yves, à St-Raphaël.



LES BANQUES

La Compagnie Algérienne - Le Crédit Agricole - Le Crédit Foncier - La Banque Sacazan.

LA COMPAGNIE ALGERIENNE DE CREDIT ET DE BANQUE

En 1866, le gouvernement impérial favorise la formation d'une société anonyme dénommée « Société Générale Algérienne » à la fois industrielle et financière. Elle doit employer à des entreprises telles que travaux publics, exploitation de mines, de terres, de forêts, créations d'usines, un capital de 100 millions de l'époque ; elle s'engage en outre, à faire à l'Etat l'avance d'une somme égale ; en retour, on lui donne, au prix de 1 franc de rente par hectare, 100.000 hectares de terre, pour y créer des centres européens ou des exploitations agricoles.

La société reçoit ses 100.000 hectares, mais ne remplit qu'imparfaitement les conditions de son contrat : elle avance ses fonds à l'Etat, mais elle ne réalise jamais le capital de 100 millions qu'elle devait employer dans la colonie en entreprises industrielles et agricoles ; même sous le rapport financier, elle est d'une utilité médiocre. Engagée dans des spéculations étrangères à l'objet pour lequel elle s'est constituée, elle subit des pertes qui amenèrent une liquidation en décembre 1877.

La Compagnie Algérienne, créée en 1878, recueille sa succession et acquiert les 100.000 ha (exactement 96.000). Son programme était beaucoup moins vaste. Elle est une simple maison de banque et d'escompte se livrant aux opérations ordinaires des établissements de crédit. Elle se trouve, de surcroît, propriétaire d'un grand domaine qu'elle exploite de son mieux. Ses affaires de banque sont bien conduites ; les résultats de l'exploitation domaniale sont moins brillants, et témoignent une fois de plus du peu d'aptitude d'une société financière pour les entreprises agricoles. Par la suite, 22.000 ha sont vendus et le surplus donné en métayage à des colons.

L'avance de 87 millions faite à l'Etat entre 1866 et 1878, et qui entraînait, pour l'intérêt et l'amortissement au taux de 5,25 % le paiement d'une annuité de 4.997.000 francs de l'époque, est remboursée par le capital restant dû, en vertu de la loi du 28 décembre 1892, et l'Etat réalise de ce chef une économie annuelle de 931.000 francs de l'époque.

En 1954, la société est scindée en deux : la Compagnie Algérienne de Crédit et de Banque, qui reprend les actions bancaires, et la Compagnie Algérienne qui garde les terres.

La Compagnie Algérienne ouvre, en 1903, une agence à KOLEA, à l'angle de la Rue de la République et de la Rue Carnot, à l'emplacement du Café **Des Messagers**. Cette agence a fonctionné jusqu'en 1962.

Les directeurs furent notamment
MM. Enjumet, Costagliola Noël et Mazzoni.

Et les employés
Charrier Mireille ; MM. **Ballaster Gilbert, Deybach** Isidore, **Hoffman Robert, Layot-Hilan Léon, Lloret Sylvain, Parisot, Martinez** Edmond est devenu par la suite directeur à Medea, et **Yvars** Jacques, devenu plus tard directeur à Zeralda.

LA CAISSE LOCALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL

En 1905 est créée par un groupe d'agriculteurs, sous l'impulsion de Monsieur François Bailly, un comice agricole qui donne naissance en 1927 à la Caisse de Crédit Agricole de Koléa, au sein de laquelle se trouve réuni l'ensemble des groupements de coopération et de mutualité agricole, c'est-à-dire à l'origine la Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles, la Caisse Mutuelle d'Assurances Sociales Agricoles, trois caves coopératives, une coopérative d'achat et de vente, l'agence de la Banque régionale et du Crédit Populaire.

Le capital de la caisse qui représente en 1927, c'est-à-dire à sa fondation, une somme de 264.400 F, s'élève en 1955 à 26.535.500 F. Ses dépôts, qui étaient de 2.834.000 F, atteignaient à la date sus-visée, 159.000.000 de francs et son escompte de 1.646.000 F au début est passé à 163.000.000 de francs.

Les services sont installés à la Maison du Colon à l'angle de la Rue de la République et de la Rue de l'Orangerie ; l'appartement du directeur se trouve à l'étage.

Les présidents furent : M. Bailly François, puis, depuis 1929, M. Terras Julien et les directeurs : MM. Laville Charles, Trouche Elie, Revel-Mouroz Léon, puis en dernier lieu M. Tourel Albert.

Y ont travaillé avec des fonctions diverses, MM. et Mmes : Anziani Michelle (Rogier) ; Auffroy ; Berenger Gilles ; Breton Simone ; Charrier Bernard ; Coppex Lucienne (Decamp) ; Deblasi Marcel, chef de service ; Delaunay Lucette (Gérard) ; Fleury Renée (Cervera) ; Gadea Louis ; Gruss Nicole (Llompart) ; Lecal Henri ; Lemarquand Michèle (Charrier) ; Oleac René ; Olivier Gérald ; Pomarede Pierre ; Ramos Albert ; Boulet Suzy ; Salleban Gaston ; Seguin Louis ; Torre-Grossa ; Vian Marie.

LE CREDIT FONCIER

Le Crédit Foncier de France avait depuis longtemps étendu son action à l'Algérie et y faisait des prêts aux communes et aux propriétaires. L'idée devait naître tout naturellement de créer un établissement du même genre spécial à l'Algérie.

Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, au capital originaire de 30 millions de francs de l'époque, qui - après le traité du Bardo - devait étendre son activité à la Régence et devenir le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, est créée en 1880. Son siège social est à Alger, 8 Boulevard de la République et son siège administratif à Paris(1er) 43 Rue Cambon.

Le programme original du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie répond à son double titre : comme crédit foncier, il doit prêter sur hypothèque aux propriétaires d'immeubles, aux établissements publics, aux syndicats d'irrigation aux douars, aux communes, aux départements et négocier les obligations émises par ces dernières collectivités ; comme crédit agricole, il doit ouvrir des magasins généraux, prêteur sur warrants, connaissements, chargements, même sur récoltes pendantes.

La multiplication et le succès des Caisses de Crédit Agricole amènent le Crédit Foncier à réduire d'autant les opérations de prêts aux agriculteurs pendant qu'il développe les activités bancaires classiques : dépôts de fonds, placements d'emprunt, opération de bourse, change de monnaie, prêts de toutes sortes, ouverture de crédit. Les prêts hypothécaires à long terme remboursables par annuités constantes (procédé exceptionnel à l'époque) se font avec la participation du Crédit Foncier de France qui fournit les capitaux.

Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie ouvre en 1916 une agence à Koléa, 10 Rue de la République, dans un immeuble appartenant à Mme Braley, succédant à la Banque Thiebault, une banque privée créée au début du siècle (en dernier lieu épicerie Chatain).

En juillet 1932, le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, érigé en succursale en mars 1930, s'installe dans un hôtel particulier construit spécialement, à l'angle de la Rue de l'Orangerie et de la Rue Jean-Jaurès.

Les locaux sont de conception moderne, très adaptés et confortables comportant notamment, chose unique dans la région, une vaste salle de coffres-forts avec de nombreux compartiments loués à la clientèle.

L'inauguration a lieu en **octobre 1932** en présence des hauts dirigeants de la banque, des autorités et des notables de la région.

Rayon d'action de la succursale : le canton administratif de Koléa. Les agences de Marengo, Cherchell, Castiglione et Berard en dépendaient.

Dans le champ d'activités de la succursale qui compte jusqu'à 28 employés à Dupleix, une huilerie importante, située à l'oued Damous, appartenant à M. Emile Buthion ;
et à la limite des communes de Mouzaiaville et d'Attatba, une source dite « Source Leblanc ~ dont les eaux minérales étaient reconnues équivalentes à celles de la Source des Celestins de Vichy.

Les directeurs, cadres et employés furent
Rigasse Louis, directeur de 1930 à 1948, date de son décès ;
Vaille Eugène, directeur à partir de 1948 ;
Luciani Pierre, sous-directeur de 1930 à 1960, date de sa retraite.

Attard Evelyne (Holmière), chef de service ; Bergue Pierre, chef de service ; Bonnefoy France (Catala), chef de service ; Bonnefoy Georgette (Ribes), chef de service ; Bontemps Prosper, chef de service ; Borge Georges ; Boyer Armande ; Brezet Désiré ; Cano Marie (Coloma) ; Carron Eugénie (Lacoste) ; Dadois Mme ; De Tilly Hervé ; Favriol Antoine ; Fontaine Auguste ; Gillot Laurent, chef de **service** ; **Girod Maurice** ; Hadjadj Solange ; Holmière Lucien ; Lacroix Mlle, secrétaire de direction ; Laurin Roger ; Leblanc Fernand ; Lippi Albert père ; Llopis Antoinette (Alberola), chef de service ; Llopis Vincent, assassiné pour avoir refusé de lever les mains lors d'un hold-up effectué dans la banque parisienne où il avait été muté. Llorca Michel ; Llorca René ; **Manzano Yvonne** ; **Marchand** Edmonde (Borg) ; Marteli ; Mathe ; Monick

Maurice, chef de bureau ; Pilato Antoine ; Pivots Yvette ; Porcel Marguerite (Ferrandez) ; Ramirez Vincent, chef de service ; Ribes Marcel, chef de service ; Boulet Renée (Berenger) ; Seilles : Timsit Henriette ; Vian Albine ; Verdu Remédio.

LA BANQUE SACAZAN

Né en Syrie en 1882, élevé en France chez les Jésuites, Gérard Sacazan fonde, à Paris, en 1927, une banque d'affaires portant son nom, spécialisée dans les opérations de bourse au capital de 10 millions porté en juin 1928 à 30 millions.

A cette époque, les informations boursières sont confidentielles et il n'existe ni commission de contrôle des banques, ni commission de contrôle des opérations boursières.

Au début de l'année 1928, Georges **SACAZAN** crée, à ALGER, une société filiale dénommée Banque Algérienne de Gestion, dont la direction générale est confiée à M. Dupoizat tandis que M. Cheymol est nommé contrôleur général.

La Banque Algérienne de Gestion (B.A.G.) ouvre des bureaux dans plusieurs villes. L'agence de Koléa est installée 24 Rue de la République, dans une maison attenante à la bourrellerie Grosjean, et sa direction est confiée à M. Enjumet, un fort honnête homme, sympathique et compétent qui vient de prendre sa retraite anticipée de direction de l'agence locale de la Compagnie Algérienne.

Démarchant une clientèle aisée qu'il tonnait bien, M. Enjumet traite vite de nombreuses affaires. Les clients se pressent au guichet, déposent leurs économies et sont ravis d'apprendre, à chaque visite, que leurs actions ont encore augmenté de valeur. Ils achètent de nouveaux titres.

La nouvelle de l'arrestation à Paris, le 8 décembre 1928 de Mme Hanau, dans le scandale de la Gazette du Franc, affole la clientèle des banques d'affaires.

Pour tenter de maintenir la confiance, la Banque Algérienne de Gestion (B.A.G.) n'hésite pas à racheter les actions au clients qui en font la demande. Pour payer, elle puise dans toute la trésorerie dont elle dispose, y compris dans les fonds des nouveaux souscripteurs.

A ce régime, les choses ne durent pas longtemps ; un matin de l'été 1929, les caisses vides, la Banque Algérienne de Gestion (B.A.G.) ferme ses portes, elle est déclarée en faillite et MM. Cheymol et Sacazan se retrouvent devant le juge d'instruction ; M. Enjumet, mis hors de cause, perd sa situation et quitte la ville. On compte à Koléa, parmi les victimes, beaucoup d'agriculteurs et de commerçants dont les enfants feront des cocottes en papier avec les reçus de la banque.

Koléa se retrouve avec trois établissements bancaires, ce qui lui suffit amplement.

Les clients de la Banque Algérienne de Gestion (B.A.G.) qui ont eu la bonne idée de retirer leurs titres, ne tardent pas à être touchés à leur tour. Le 24 octobre 1929, c'est le jeudi noir de Wall-Street ; la Bourse de New-York s'effondre. Peu à peu la dépression gagne toutes les places financières, les cours de beaucoup d'actions chutent d'une façon vertigineuse, parfois de 90 %.

Il faudra attendre plusieurs lustres pour que les placements en bourse retrouvent la faveur du public.

Pendant un bon bout de temps, populairement parlant, avoir son argent chez **Sacazan** signifiera être désargenté.

L'AGRICULTURE

Les concessions et les achats de terre - Le vignoble - Les caves coopératives - Les différentes cultures en 1960 - Les derniers agriculteurs - Quelques propriétés agricoles.

LES CONCESSIONS ET LES ACHATS DE TERRES

Le premier texte posant les règles générales sur les concessions de terres domaniales ainsi que la création de centre de population, est un arrêté du maréchal Bugeaud en date du 18 avril 1841.

C'est le système de la concession purement gratuite.

Le concessionnaire doit résider sur le sol qui lui a été concédé, élever toutes constructions utiles pour son exploitation, défricher la terre, complanter, etc... Le titre définitif n'est attribué qu'après l'accomplissement des conditions imposées par le titre de concession.

Tant que le titre n'est pas définitif, le colon ne pouvait ni vendre ni hypothéquer la terre, en tous cas sans autorisation administrative. La terre ainsi concédée est donc juridiquement inaliénable par suite elle était insaisissable.

Cet arrêté est modifié et complété par les ordonnances du 21 juillet 1845 et du 9 novembre 1845 aux termes desquelles les concessions sont accordées par le Roi seul et les acquéreurs tenus de payer une redevance. Enfin, on admet la vente aux enchères publiques, la vente de gré à gré après estimation préalable, l'échange.

Une ordonnance du 5 juin 1847 permet au Gouverneur Général d'accorder les concessions ne dépassant pas 25 hectares.

En cette matière, il s'agit donc d'un régime purement protectionniste : protection pour les terres de l'Etat, protection pour le nouveau colon contre les abus de prêteurs.

Avec le régime du décret du 26 avril 1851, le titre définitif est immédiatement délivré, le colon est donc aussitôt promu au rang de « propriétaire », ce qui permet toute aliénation ou constitution d'hypothèque.

Le décret du 25 juillet 1860 organise ainsi la vente et la concession **des biens domaniaux**.

a) Vente à prix fixe.

Cette vente est affranchie de toute charge relative à la mise en valeur du sol. Le

prix, pour chaque lot, en est fixé par le ministre, après avis d'une commission ; il est **payé par** tiers : un tiers comptant, les deux autres d'année en année. C'est au **moment du paiement** du premier tiers que l'acquéreur est mis en possession.

Le contrat de vente est enregistré et transcrit au bureau des hypothèques.

La vente est faite par le receveur des domaines ; elle est précédée de la publicité administrative requise (publication au Bulletin officiel et affiches). Le même individu peut se rendre acquéreur de plusieurs lots.

b) Vente aux enchères publiques.

Les formalités pour parvenir à cette vente sont les mêmes que pour la vente à prix fixe ; le seul distinguo, c'est que la mise à prix des terres désignées pour être ainsi vendues est établie par expertise.

c) Vente de gré à gré.

Les aliénations de gré à gré ne peuvent être faites qu'en cas d'indivision ou d'enclave ; mais cette restriction ne concerne pas les départements, les communes et les établissements publics.

Ces ventes sont précédées d'une estimation contradictoire. L'acte de vente est dressé par le directeur des Domaines et transmis au ministre compétent. Un décret est rendu qui statue définitivement sur la vente de gré à gré.

d) Concessions.

Sur les lots de colonisation réservés, il peut être fait des concessions au profit d'anciens militaires, d'immigrants ou de cultivateurs résidant en Algérie.

Les travaux imposés à ces concessionnaires se limitent à la construction d'une habitation.

Le décret du 16 octobre 1871 précise des mesures spéciales pour l'installation des colons alsaciens-lorrains : engagement de mettre en valeur la terre concédée, d'y habiter ; un arrêté préfectoral constate par la suite, si cet engagement a été loyalement exécuté.

Ce même décret institue un nouveau système de colonisation, applicable à tous les Français et connu sous le nom de « bail de colonisation ». Ce texte a été modifié par les décrets du 10 octobre 1872 et du 15 juillet 1874 dont l'économie est la suivante

Le concessionnaire paie une redevance annuelle de 1 franc, doit résider sur la terre concédée pendant une durée de cinq ans. Il reçoit avec ce bail une promesse de propriété constatée par un titre provisoire qui, à l'expiration du temps exigé, est transformé en titre définitif de propriété.

Les premiers textes ont permis la création de 4 hameaux de colonisation : Saint-Maurice, Saighr, Chaïba-Messaoud et Berbessa, et l'attribution de terres domaniales à des colons, dont beaucoup sont d'anciens militaires.

D'où proviennent les terres domaniales ?

1) Du Domaine de l'Administration turque, qui comprend notamment des terres séquestrées, confisquées ou prélevées. Ce sont les terres de BEYLIK.

2) Des propriétés abandonnées par les fonctionnaires et les notables **turcs fuyant autant** les troupes françaises que l'agressivité des indigènes dont ils ont fait, trop longtemps « suer le burnous ». Ces terres sont aussitôt déclarées vacantes et incorporées au domaine de l'Etat.

3) De la confiscation ou de la séquestration des biens des indigènes qui rejoignent ceux qui nous combattent.

4) De l'incorporation des terres incultes (forêts, broussailles, marais).

5) Des Haboux, sorte de fondation religieuse ; et ce, en contrepartie de la prise en charge par l'Etat des frais du culte musulman.

6) Enfin, des prélèvements opérés lors des opérations de cantonnement sur des terres de propriété collective auxquelles le sénatus-consulte du 22 avril 1863 a mis fin.

L'une des premières concessions est celle attribuée à M. François Finateu devenue par la suite la ferme Dourin, route de Châiba.

Sans attendre l'attribution de terres domaniales, des colons acquièrent des terres Melk, propriété individuelle, appartenant aux indigènes. Les arabes vendent en effet les terres avec une facilité remarquable, moyennant le paiement d'une rente annuelle peu élevée. Clauzel avait été un des premiers à préconiser ce mode d'achat. La spéculation s'en mêle, favorisée par l'élément musulman qui ne croit pas à notre installation définitive et vend aux « roumis ~ avec l'espoir que ces mêmes terres seront abandonnées et leur reviendront.

Pour faire échec aux transactions spéculatives et malhonnêtes (sic), le général Berthézène prend le 9 juin 1831, un arrêté déclarant nulle toute transaction sous seing privé qui ne sera pas libellée dans les deux langues.

Puis l'ordonnance du 1er octobre 1844, valide les ventes consenties antérieurement à des Européens par des représentants ou mandataires sans justification de pouvoirs juridiques et stipule qu'aucun acte de vente ne pourra être attaqué, les immeubles étant inaliénables aux termes de la loi musulmane.

Ce sont ces textes qui régiront les achats de terres réalisés par les Européens dans la région de Koléa et plus particulièrement aux abords de l'agglomération.

LE VIGNOBLE

Le vignoble, situé dans sa quasi-totalité sur les côtes, a un rendement moyen de 50 hl à l'hectare pesant de 11 à 12° d'alcool, la palme revenant à la propriété de la famille Vanoni qui produit un vin de 15°. Les vignes de la plaine, lorsque la récolte n'est pas compromise par les inondations, ont un rendement supérieur mais le degré est faible.

Le vin rouge est expédié en métropole comme vins-médecins pour améliorer les vins du Midi à gros rendements, mais à faible degré. La production de rosés et **blancs est peu importante.**

Les cépages principaux sont : le Carrignan originaire de la région de Turin en Italie ; le Cinsault d'origine française et l'Amaron de la région du Gard. En plantations

de moindre étendue, mais qui donnent de la couleur au vin, il y a les teinturiers Bouschet, c'est-à-dire l'Alicante Bouschet d'origine espagnole et le « Gros Noir » ou Carrignan Bouschet.

Puis, quelques cépages blancs : la Clairette Merseguera, le Macabeo et l'Ugni-Blanc pour être élaborés en vins (rosé ou blanc de blanc).

En raisins de table, citons, le muscat blanc ou noir ; le raisin kabyle (gros grains oblongs roses) et le dattier de Beyrouth (gros grains blancs et longs).

Le vignoble dut subir successivement le mildiou, l'attise, les sauterelles, l'eudemis, le phylloxera et le sirocco.

Une épidémie de Mildiou, champignon parasite qui arrête la maturité du raisin et donne des vins acides, provoqua en 1880 de gros dégâts dans les vignes des terres caillouteuses. Le traitement au sulfate de cuivre s'est révélé très efficace.

L'Altise, qui ravagea les récoltes en 1881, 1883 et 1890, est un coléoptère importé d'Espagne. Transporté par le vent, il se nourrit de feuilles et sans feuilles le raisin n'arrive pas à mûrir, il reste vert et acide. Ce péril a été très tôt conjuré par pulvérisation de bouillie arsenicale ou de mélange savon-pétrole.

En 1890, une invasion de sauterelles, combattue avec l'aide des zouaves, détruisit feuilles et fruits, attaquant mêmes les ceps. Trois récoltes successives furent perdues.

L'Eudemis, un microlépidoptère dont les chenilles s'attaquent aux grains, contamina en 1911 tout le Sahel. Il se multiplia dans les vignes luxuriantes à feuillage abondant. Comme pour le mildiou, un traitement vigoureux à l'arséniate de cuivre et plomb a enrayeré puis fait régresser cette maladie.

En 1916, le Phylloxera, un puceron qui se développe sur les racines et sur la sève, a touché tout le vignoble de l'Algérois, Koléa compris. A partir de 1919, on commença à substituer aux premiers plants les porte-greffes américains. Une surveillance constante a permis l'élimination de la maladie.

Enfin, en juillet 1924, le Sirocco souffla fort et chaud, grillant la totalité des feuilles et fruits.

LES CAVES COOPERATIVES

LA CAVE COOPERATIVE DE CHAIBA-MESSAOUD

Les viticulteurs de la région de Châiba-Messaoud, groupés en coopérative sous la dénomination de « Cave coopérative de la région de Châiba-Messaoud » par acte de M^o Benoît, Notaire à Koléa, du 20 novembre 1924, font construire en 1925 une importante cave vinicole dont le dernier président est M. Milany Norbert et le secrétaire Louis Bedon.

Le maître-vinificateur est de juin 1941 à mai 1962 mon excellent ami Louis Nuza qui finit sa carrière comme maître-vinificateur de la cave coopérative de Juliéna ; une référence !

La cave dite « Fortin d'Ivry », nom du 1^or colonisateur de Châiba, d'une capacité

de stockage de 25.000 hl, est très bien équipée et dispose d'un pont bascule de 15 tonnes pour peser les raisins livrés par les coopérateurs.

La cave produit principalement des vins rouges de 12,5 degrés qui sont expédiés en métropole. La coopérative a obtenu le label « vin rouge de Chaïba, Sahel d'Algérie ~ et toutes les expéditions sont accompagnées d'un acquit à caution mentionnant ce label. Elle produit aussi des blancs et des rosés en quantité limitée pour la consommation des seuls adhérents.

LA CAVE COOPERATIVE DE BERBESSA

La cave coopérative vinicole de Berbessa voit le jour en 1927 sous l'impulsion de M. François Gabet, maire de Koléa.

Depuis sa création, le nombre des sociétaires s'est accru et la cave développée, sa capacité de logement ayant dû passer de 2.500 à 10.000 hectolitres.

Présidée depuis 1942 par M. Canamas Paul, cette cave possède un outillage moderne qui permet une parfaite vinification.

Le vin rouge produit pesant 11 °, est très apprécié et en majeure partie exporté.

LA CAVE COOPERATIVE DES 4 CHEMINS

Au pied de Koléa, dans la plaine de la Mitidja, Route des 4 Chemins, est construite en 1929-30, par l'entreprise de maçonnerie Guirand frères (chef de travaux M. Carrubo Hippolyte), une cave coopérative vinicole qui n'a aucun succès. Elle est vendue peu de temps après à M. Charles Beaujard qui l'utilisa pour élaborer des mutés (concentrés de vin).

LES DIFFERENTES CULTURES EN 1960

Par suite des arrachages et de l'insécurité, le vignoble à vin est descendu, en 1960, à 1.200 ha. Sans compter les 45 ha de raisins de table restés constants.

Voici les chiffres pour les autres cultures, en 1960.

	Surfaces	Productions
<u>CULTURES CEREALIERES</u>		
Blé dur	180 ha	1.700 qx
Orge	170 ha	2.000 qx
Avoine	20 ha	130 qx
Riz	427 ha	19.800 qx
Maïs	40 ha	4.009 qx
<u>CULTURES MARAICHERES</u>		
Pommes de terre	158 ha	14.000 qx
Carottes	62 ha	11.800 qx
Tomates	30 ha	7.500 qx
Oignons	10 ha	1.600 qx
Haricots verts	5 ha	1.200 qx
Melons, pastèques, divers (artichauts, fèves, pois-chiches, haricots)	80 ha	11.500 qx

Ventilation		
Pommes de terre d'hiver	90 ha plein champ	7.000 qx
	7 ha intercalaire	700 qx
Pommes de terre, printemps-été	50 ha plein champ	5.600 qx
	11 ha intercalaire	700 qx

CULTURES FOURRAGERES

7 % des superficies cultivables : 35 ha.

LES DERNIERS AGRICULTEURS

La commune de Koléa comptait, à la veille de notre départ une soixantaine d'agriculteurs que nous citons par ordre alphabétique.

Benoit André, route de Douaouda ; Benoit Jean-Pierre et de Tonnac François, route de Berbessa, réinstallés à Sollies-Pont ; Bergue Paul, à Saighr ; Bertrand Georges ; Bedon Louis, à Chaïba ; Bisbal Joseph ; Biscos Serge, à Chaïba ; Cabanie Maurice, à Chaïba ; Cabanie Roger, à Châiba ; Cabanie Albin, à Chaïba ; Cailhau Maurice, à Saint-Maurice ; Calleja Jean, à Saint-Maurice ; Calleja Chaires, à Saighr ; Canamas Joseph, à Berbessa ; Canamas Paul, à Berbessa ; Chapelet Marcel, à Châiba ; Chaumet-Lagrange Gaston ; Charrier Albert ; Charrier Maurice ; Chevron Gabriel, à Chaïba ; Chevron René, à Châiba ; Cini Jean-Claude, à Chaïba ; Comte Albert ; Darribeau Marc, Route de Fouka ; Decamp ; Mme Dourin Marthe et Dourin Claude, à Saighr ; Dromigny Pierre, à Châiba ; Duvoisin André, à Saint-Maurice (a exercé les dernières années le commerce de vente de produits de traitements pour l'agriculture, Rue de la République) ; Faizant François, à Berbessa ; Gabet Gustave, à Châiba ; Gabet Hippolyte, à Chaïba ; Gabet Jacky, à Berbessa ; Gervaiseau Auguste, à Chaïba ; Guizotti Joseph ; Guegnan Georges, à Chaïba ; Henriot Jean-Claude ; Jonas Marcel, à Chaïba ; Jonas Robert, à Châiba ; Lemonnier Gérard ; Vve Loubeyre Chaires, Route Ben Azzouz ; Marchand René, à Chaïba ; Mathieu Louis ; Mathey Marcel, Leblanc Gilbert et Brousse Gabriel, à Saighr ; Mesnil Jacques, à Chaïba ; Michaud Camille, à Saint-Maurice ; Milany Norbert ; Marzaroli Edouard et Pons René ; Orta, Route de Berbessa ; Pivois Jean, à Saint-Maurice ; Pelloux Robert, à Chaïba ; Pons Maurice ; Rainizio consorts ; Rivière Adolphe ; Rozzaza Chaires ; Souanin Léonce, Route de Douaouda ; Tayol Alexandre, à Châiba ; Terras Pierre, Route de Castiglione ; Vve Terras François, à Saint-Maurice ; Texier Alfred et les consorts Henri Texier, à Chaïba ; Thiebaut Edmond, à Châiba ; Thoa Jacques ; De Tonnac Mathieu, à Saighr ; Vanoni André et Gillette ; Veyrat Rémi ; Vidai Yves et consorts Vidai Basile, Route de Berbessa ; Voisin Paul, à Berbessa ; Mme veuve Thomasset Louis née Gabet Pierrette.

Citons à part, M. Albert Dromigny, qui fut conseiller général et délégué financier. Il était propriétaire d'un important domaine viticole dit « de la Vigie ~ doté d'une cave de 40.000 hl dont la quasi-totalité s'étendait sur la commune de Tefeschoun, lieu-dit **Tektaka**.

Le bâtiment de maître, un véritable petit château caché dans un **parc exotique**, est situé sur la commune de Koléa. On y accède par une belle allée goudronnée bordée de magnifiques pins d'alep.

M. Dromigny eut à son service, comme chef-comptable : M. Marcel Ribes et comme maçon M. Alexis Deblasi.

QUELQUES PROPRIETES AGRICOLES

Si dans l'ensemble, les propriétés agricoles sont d'importance moyenne, quelques-unes d'entre elles sont relativement importantes. Ce sont notamment les propriétés de Cabanie (Chaiba), Gabet (Berbessa) et Vanoni (Koléa).

Le domaine Cabanie comprend

- dans la plaine, à Ferghen, 250 ha appartenant à MM. Albert et Justin Cabanie (père et fils), en nature de parcours (pour élevage de moutons), fourrage, labours et rizière (90 ha).

La production à l'hectare est de 20 quintaux de céréales et fourrage et de 50 à 60 quintaux de riz.

L'irrigation se fait au moyen de 4 puits dont 3 artésiens forés

- dans le Sahel, à Chaiba, 41 ha de vignes, appartenant à M. Maurice Cabanie, produisant 80 ha de vin à l'hectare pesant de 10°5 à 11 °, destiné à l'exportation. La vinification se faisant de la cave privée de la propriété d'une capacité de 3.500 hl et puis dans les dernières années de la cave coopérative de Chaiba.

Après le décès de M. Albert Cabanie survenu en 1957, l'exploitation est assurée par son fils Justin, lui-même assisté de ses fils Albin et Roger, tous deux réinstallés à Goyrans (Hte-Garonne).

La propriété Gabet dite « Ferme des Anglais », sise à Berbessa en bordure du Mazafran, partie en plaine et partie en côtes de 155 ha dont 65 ha de vigne, exploitée par M. François Gabet et ses trois fils Robert, André et Jacky, groupés au sein de la « Société Anonyme des Trois Fermes ».

Les conjoints Gabet détiennent en location (avec promesse de vente qui ne fut jamais levée) la propriété Clément, située en plaine dont ils sont séparés par le Mazafran de 90 ha dont 50 ha de vignes et 30 ha en orangers plantés par les locataires.

L'ensemble du vignoble produisait en moyenne 80 hectolitres à l'hectare de 11 °5. La vinification se faisant dans la cave particulière de la Ferme des Anglais, d'une capacité de 10.000 hl.

Notre ami Jacky Gabet, aujourd'hui réinstallé comme agriculteur à Saint-Etienne-de-Fougères (47), a continué seul l'exploitation après la mort de son père et de ses frères.

Le domaine Vanoni, au sud-est de la ville, exploité par M. Louis Vanoni avec le concours de sa fille Gillette a une superficie totale de 102 ha dont 52 de vignes, 2 d'agrumes, 8 de jardinage et verger irrigables, 30 de céréales, 3 de forêt, le reste en bâtiment, parcours et terres incultes. Monsieur Louis Vanoni a hérité de son père une parcelle de 7 ha 1/2 et, au cours des années, s'est agrandi en faisant des achats successifs notamment de la propriété de M. François Bailly.

Le vignoble produit annuellement 2.000 hl de vin rouge excellent, pèse de 13 à 15°, et est exporté en métropole. La vinification se fait à la propriété même dans une cave parfaitement équipée.

La production de fruits et légumes, assez importante, est commercialisée aux halles de Blida.

En 1945, la propriété est donnée à bail à portion de fruits pour 18 ans à MM. Georges Bertrand et Maurice Pons.

Voici les renseignements recueillis sur des propriétés de moindre **importance**

Propriété Paul Benoit

La propriété des hoirs Paul Benoit, Route de Douaouda, a une superficie de 47 ha dont 38 de vigne, 1 d'orangers, le surplus en bois et champ. Production 2.000 hl. Belle maison d'habitation avec tennis, bâtiments d'exploitation avec cave de 3.500 hl.

Propriété Benoit et de Tonnac

La propriété de MM. Jean-Pierre Benoit et François de Tonnac (ex-Romanet, ex-Charrier), Route de Berbessa, a une superficie de 32 ha dont 13 de vignes, 12 d'abricotiers et 3 d'orangers. Production : 1.100 hl. Bâtiment d'habitation et d'exploitation avec cave de 2.200 hl.

Propriété Charles Calleja

Entièrement complantée en vigne, la propriété de M. Charles Calleja est d'une superficie de 12 ha située 5 ha sur Saïghr et 7 ha sur Berbessa. La première partie est contiguë aux terres Leblanc et Delaunay, la seconde aux propriétés Clément et Sté Gabet.

Rendement moyen annuel : 1.600 hl vinifiés à la cave coopérative de Berbessa.

Siège d'exploitation sur Saïghr où se trouvent : habitations, écurie, hangar, maison d'ouvriers et une grande volière peuplée de toutes sortes d'oiseaux.

Propriété Joseph Canamas

Sise au hameau de Berbessa, la propriété de M. Joseph Canamas a une superficie de 20 ha (5 au Sahel, le reste en plaine) dont : 4 ha de maraîchers, 3 ha 25 ca de marais, 11 ha 75 ca en vignes produisant en moyenne 1.400 hl, 1 ha de raisin de table.

Lieu de vinification : de 1895 à 1947, dans la cave familiale construite par le grand-père. De 1948 à 1961 à la Cave Coopérative d'Attatba.

Bâtiment d'habitation, écurie avec 4 grands foudres, hangar et cuve d'une capacité de 3.000 hl.

M. Joseph Canamas et M. Louis Beudon furent les 2 seuls Coléens rescapés de l'expédition des Dardanelles de 1915.

Propriété Paul Canamas

La propriété de M. Paul Canamas, sise au hameau de Berbessa, a une superficie totale de 33 ha dont 27 ha au hameau et 6 ha à Sidi Bouzia près de la station de pompage mitoyens avec M. Marguier (ancienne ferme Texier).

Sur ces 27 ha, 18 sont en vignes, dont 2 en raisins de table, 2 1/2 en orangerie, 3 1/2 en jardin, 6 en céréales, 2 en marais et eucalyptus.

Production moyenne annuelle : 1.500 à 1.800 ha.

Jusqu'en 1947, la vinification a lieu dans la cave familiale de M. Canamas Joseph, père.

A partir de 1948 et jusqu'en 1961 : vinification à la cave coopérative de Berbessa dont Paul Canamas a été le dernier président.

M. Roger Canamas, son fils, a participé à l'exploitation de la propriété de 1947 à 1962.

Propriété Chaumet-Lagrange

La propriété Gaston Chaumet-Lagrange, Route de Berbessa, contiguë aux propriétés Pons et Alfred Texier, a une superficie de 34 ha dont 9 d'orangers et 25 de vigne produisant 3.500 hl de vin - vinification sur place.

Bâtiments : maison d'habitation, maisons d'ouvriers, cave, écurie, hangar, magasin à outils et semences.

Propriété Vve Dourin née Finateu Marthe

La propriété de Mme veuve Dourin, concédée au début de la colonisation à son aïeul François Finateu, se trouve Route de Chaiba entre Saïghr et Messaoud, contiguë aux propriétés Cochat, Thomasset et de Tonnac, et d'une superficie de 22 ha 65 a, sans compter les 5 ha 24 a de Ferghen sur la rive droite du Mazafran.

Le vignoble est de 25 ha 09 a ; le surplus étant en jardin et verger.

Production moyenne annuelle : 1.600 hl de vin.

Les bâtiments comprennent des maisons d'habitation, des hangars, une écurie, des logements d'ouvriers et une cave d'une capacité de 1.300 hl.

Lieu de vinification : partie à la ferme et partie à la cave coopérative d'Oued-el-Alleug.

Propriété Faizant

La propriété François Faizant, à Berbessa, d'une superficie de 60 ha, comprend 30 ha de vignes, 1 ha d'orangers ; le surplus en maraîchers et prairies. Production 2.000 hl. Vinification sur place.

Bâtiments d'habitation, hangar et cave d'une capacité de 2.500 hl.

Propriété Jonas

La propriété Robert Jonas, située à Chaiba, est d'une superficie de 28 ha dont 20 en vignes à vin, 2 en raisins de table, 4 en céréales et fourrages utilisés pour la ferme et 2 en maraîchers donnant 2 récoltes de primeurs par an.

Le tout morcelé en une dizaine de parcelles.

Production annuelle : 2.000 hl de vin produits à la coopérative.

Bâtiments d'habitation, hangar, écurie, atelier, poulailler et cave d'une capacité de 1.000 hl.

Propriété Lemonnier

La propriété des hoirs Charles Lemonnier, située aux portes de la ville, à l'est, est d'une superficie de 8 ha dont 5 ha de vignes produisant 300 hl de vin ; le surplus est en verger et maraîcher.

Bâtiments d'habitation et d'exploitation avec cave d'une capacité de 500 hl.

Propriété Marzaroli

La propriété Edouard Marzaroli, située dans la plaine près du Pont du Mazafran, lieu-dit « le Moulin ~ (à cause du moulin à eau du minotier Bailly) d'une superficie de 72 ha 50 ca, dont 50 de vignes, le surplus en pacage et céréales, a été dirigée pendant les 15 dernières années par notre ami René Pons, gendre de M. Marzaroli.

Le vignoble produit de 3.000 à 3.500 hl de vin. La vinification s'est faite jusqu'en 1954 dans la cave Marzaroli, route de Blida, puis à la cave coopérative d'Oued-el-Alleug.

La propriété Pierre Pons

Située Route de Barbessa, la propriété des conjoints Pierre Pons, dite ferme Fath, a une superficie totale, depuis 1947, de 33 ha dont : 20 ha de vignes sur fil, produisant 70 à 80 hl à l'hectare de 11° environ ; 2 ha 1/2 de citronniers ; 4 ha 1/2 de céréales ; 6 ha de terres nues, broussailles, parcours, bâtiments.

Lieu de vinification : d'abord en ville dans la cave de M. Adrien Louis, rue du Camp, et ensuite à la ferme dans une cave de 1.300 hl construite en 1934 et dans la cave de 1.200 hl se trouvant sur la partie de la ferme Basile Vidal acquise en 1947.

Depuis 1931, notre ami Maurice Pons dirigeait l'exploitation d'abord avec son père puis seul après la retraite de ce dernier.

Propriété Henri Texier

La propriété Henri Texier, d'une superficie de 35 ha 59 a, est constituée de 2 tènements

- l'un de 23 ha 42 a à Koléa, Route de Barbessa, contigu au champ de manoeuvres de la caserne et aux propriétés Kisserli, Bisbal et Gabet Gustave. Maison d'habitation, 3 grands hangars, écurie, cave de 2.600 hl ;

- l'autre, de 17 ha 17 a à Chaiba, Route de Castiglione, contigu aux propriétés Dromigny, Guégan, Texier Albert et Crouzet. Maison d'habitation, garage, écurie, atelier, vieille maison des grands-parents, 3 maisons d'ouvrier, hangar à fourrage.

32 ha 32 a sont en vignes ; le surplus est en champ, jardin et verger.

Production moyenne : 2.600 - 2.800 hl de vin.

Lieux de vinification : 2/3 cave de la ferme et 1/3 cave-coopérative de Chaiba.

Propriété Mathieu de Tonnac

Contiguë aux fermes Dourin et Gustave Gabet, à Saighr, au carrefour de la Route de Chaiba, la propriété de M. Mathieu de Tonnac de Villeneuve a une superficie de 43 ha dont 36 de vignes produisant en moyenne 2.800 hl vinifiés à la ferme.

Plusieurs maisons d'habitation et d'ouvriers, hangars et cave de 3.500 hl.

M. de Tonnac, parfait arabophone, avait été un excellent pilote de chasse de la 2^{ème} guerre mondiale. Après avoir remporté 4 victoires, son avion est descendu 10 jours avant l'armistice. Grièvement blessé, il est cité à l'ordre de l'Armée. Officier de la Légion d'honneur- fait commandeur en mars 1970 - il assure le commandement en second de la base aérienne de Blida en septembre 1939.

Son grand-père, Maximilien François Joseph de Tonnac de Villeneuve, originaire du Tarn, l'un des premiers pionniers de la colonisation, avait appris l'arabe à l'école des Sciences Orientales de Paris et vint s'établir en Algérie en compagnie de son ami le baron de Vialar, dès 1832. Maximilien de Tonnac, vêtu à l'indigène, habitait au domaine Khadra, près du futur village de Rovigo, une petite bastide avec tour d'angle, couchant sur la terrasse l'arme à la main pour prévenir toute surprise. Il se rendait seul au marché de Boufarik, ce qu'aucun Européen n'osait faire. Une rue de Blida porte son nom.



LES ECOLES

L'école des filles et l'école maternelle - L'école des garçons - L'école indigène - Le Centre de formation professionnelle accélérée - Le Collège technique de la Route de Castiglione - L'école-ouvroir des filles musulmanes - L'école Jeanne-d'Arc - L'école de Mère Théodora - Le pensionnat Richard - L'école Carlat - Les Coléens dans l'enseignement.

L'ECOLE DES FILLES ET L'ECOLE MATERNELLE

Construite par l'entreprise Cyr Finateu de 1891 à 1900, l'école des filles, en haut de la Rue Berger, face au square du Monument aux morts, est une superbe construction de style mauresque, à arcades, recouverte de stucs ciselés, aux façades abondamment garnies de glycines.

Au rez-de-chaussée : les salles de classe. A l'étage : des appartements de fonctions.

A partir de la rentrée 1935, les classes s'arrêtent au cours moyen 2e année. Au-delà, les filles doivent fréquenter le cours complémentaire de l'école de garçons. Auparavant, c'était l'inverse, le cours complémentaire mixte se trouvait à l'école des filles.

En 1959, est créé un cours complémentaire comprenant une classe de 6e et une classe de 5e où notre amie Christiane Rigasse-Pierre, professeur, enseigne le français et l'anglais. Une classe de 4e est créée l'année suivante.

Parmi les directrices nous avons retenu les noms de

Mlle Blunte (1910)
Mlle Besson

Mme lung
Mlle Egron, assassiné
récemment en France
il y a quelques mois.

Mme Rolland

Et pour les enseignants les noms de

Mme Arquer
Mme Blanchi
Mme Caumont
Mme Derstroff
Mlle Madon

Mme Miralles
Mme Pilon
Mme Pierre.
Mme Pisaine
Mlle Rudel

Derrière l'école des filles, séparée par une cour arborée se trouve l'école maternelle, construite en même temps et dans le même style. Elle a son entrée Rue de l'Eglise.

Parmi les directrices, nous avons relevé les noms de

Mme Sourcier
Mlle Charles
Mlle Girod Marcelle

Mme Palomares
Mme Tudury
Mme Moisan

Et parmi les institutrices

Mme Rateau

Mme Kespi

L'ECOLE DE GARÇONS
ET LE COURS COMPLEMENTAIRE MIXTE
DE L'ORANGERIE
(texte complété et réécrit par Louis HAUSEL)

Comme toutes les « villes moyennes » d'Algérie, celle de Koléa a été dotée d'une infrastructure scolaire de qualité. Un cours complémentaire auquel était annexée une école dite primaire (aujourd'hui école élémentaire), a fonctionné à la grande satisfaction de la population. C'est qu'en effet, à la suite des cours préparatoire, élémentaires (1re et 2e années), moyens (1re et 2e années), les élèves ont eu la possibilité de poursuivre leurs études sans quitter leur « terroir », ni leur famille, jusqu'au niveau, alors très envié, du Brevet Élémentaire (B.E.) puis du Brevet d'études du Premier Cycle (B.E.P.C.).

On a toujours affirmé, à très juste titre d'ailleurs, que les cours complémentaires de FRANCE étaient de véritables pépinières et des pourvoyeurs de normaliens. Notre cité n'a pas échappé à la règle puisqu'aussi bien, nombreux sont les jeunes Koléennes et Koléens qui sont devenus enseignants : instituteurs ou professeurs après un stage de trois ou quatre années à l'école Normale de Bouzareah, l'une des plus cotées parmi les établissements du même ordre.

Cela dit, pour accéder au groupe scolaire de garçons et au C.C., on emprunte une allée bordée de hauts platanes partant de la Rue Colonel Baril en face de l'entrée de la salle des fêtes. Le groupe porte le titre officiel de « Ecole de garçons et Cours Complémentaire Mixte de l'Orangerie » du nom de la rue qui le borde au sud. Bâties sur simple rez-de-chaussée, en 1926, les deux seules classes situées au fond d'une cour vaguement triangulaire, fonctionnent d'une manière polyvalente puisqu'aux dires des témoins de l'époque, les « maures » enseignent à tous les niveaux, c'est-à-dire du C.P. au C.C. N'est-ce pas là du véritable artisanat ? Avec des moyens réduits, ils parviennent, à force de courage, de patience, de dévouement et surtout d'amour du métier, à mener certains de leurs élèves les plus doués jusqu'au Lycée ou à l'école Normale. En 1941, le bâtiment s'agrandit avec l'édification de trois classes nouvelles formant, cette fois, une unité pédagogique, l'école primaire du C.P. ou C.M. et au C.F.E.P. (classe de fin d'études primaires) avec pour sanction le « bon vieux » Certificat d'études Primaires Élémentaires... Les deux premières classes deviennent donc autonomes et constituent à elles seules, le C.C. Ce n'est pas encore suffisant, loin s'en faut, mais un sensible progrès a été réalisé. Un préau, muni d'un garage, plus tard transformé en classe, sépare les deux corps de bâtiments. Deux appartements ont été prévus, l'un réservé au directeur et situé tout en haut de l'allée centrale et l'autre à un de ses adjoints. Un grand jardin fournit l'heureuse occasion aux occupants de parfaire et de « cultiver » leurs connaissances agricoles.

Avant de poursuivre cette description, il convient de rendre un hommage mérité à l'entreprise Jules **GOMMARD** et à son chef de chantier, M. Michel FUMASOLI, constructeurs de la première tranche des lieux (1926) ainsi qu'à MM. Noël CABAL-

LERO, Marcel ATTARD et Fernand CALAFAT, auteurs de la réalisation de l'extension de 1941.

Le Cours Complémentaire Mixte de Koléa dont la réputation de sérieux et d'efficacité - pourquoi ne pas le souligner ? - a largement dépassé les limites de la région, reçoit les élèves de la commune, c'est évident, mais aussi de Fouka et de Douaouda, petits villages de colonisation nichés sur les crêtes voisines du Sahel, à quelques kilomètres de là. Cela lui confère une vocation intercommunale dont les responsables sont légitimement fiers. Chaque matin, un car du service régulier Alger-Koléa s'arrête à Fouka et à Douaouda, embarque garçons et filles et « déverse » son flot d'élèves au terminus de Koléa tandis que d'autres jeunes, peut-être plus favorisées, mieux pourvus, enfourchent leur bicyclette et accomplissent, souvent en groupes, le trajet qui les sépare de leur « lieu de travail ».

Passons rapidement sur la légendaire discipline qui règne au sein de l'établissement et qui établit au cours des récréations des « zones réservées ~ aux filles et d'autres aux garçons, réduisant ainsi au strict minimum les « contacts ~ entre les unes et les autres. C'est ainsi ! Cette pratique, relevant d'une véritable et regrettable ségrégation due à la mentalité de l'époque, devra, fort heureusement, par la suite, être assouplie. Nous sommes cependant encore loin de mai 1968...

Et puis, les années succédant aux années, les réformes aux réformes, les évolutions des esprits à celles des moeurs, on assiste alors à une véritable « révolution » des organismes de l'Education Nationale. C'est ainsi que le cours complémentaire se transforme vers les années 50 en un Collège d'Enseignement Général (C.E.G.). Ce nouveau vocable lui donne certaines prérogatives puisqu'il fait partie désormais d'un nouveau type d'établissement. Il s'étend à nouveau par la construction de deux nouvelles classes élevées face aux deux anciennes. De nouveaux professeurs sont nommés. Pour la première fois, le collège possède un cycle complet de locaux correspondant aux classes de 6e, 5e, 4e et 3e.

Enfin, et nous en arrivons à la conclusion de notre paragraphe, en 1960 (à peine 2 ans avant l'exode), les textes en vigueur autorisent l'application au C.E.G. de Koléa des mesures d'amélioration, de modernisation, de création enfin d'un laboratoire fonctionnel (enseignement des sciences physiques et naturelles), le tout selon les termes du Plan de Constantine.

Là, les choses vont très vite et dès la rentrée 1961-1962, notre collège peut s'enorgueillir de posséder une classe-laboratoire entièrement rénovée et surtout munie d'un matériel individuel de physique et de chimie. Chaque élève peut ainsi disposer pour lui-même d'un certain nombre d'objets scientifiques, d'appareils, de produits chimiques afin d'élaborer ses propres expériences.

On sait, hélas, ce qu'il en est advenu par la suite...

Les souvenirs et la mémoire, les uns fort lointains, l'autre parfois « défaillante nous permettent, cependant, de citer quelques noms d'enseignants ayant exercé à l'école de garçons et au C.C. puis Collège d'enseignement général. Que les « oubliés ~ ne nous en veuillent pas car avec le temps...

Directeurs

Coche,
Tudury,
Honoré Bartel,
Louis Mathieu,
Jean-Marie Caumont (à qui revint

le redoutable mais très attristant privilège de « mettre la clé sous le paillasson »).

Professeurs de C.C. ou de collègue

Mme Bartel Renée,

MM.

Maurice Charles,
Lucien Borrel,
Louis Hausel,
Louis Julia,
Alain Mathieu,
Henry Peyraud,
Marcel Viala,
etc...

Instituteurs

Mme Borrel,
M. et Mme Pastor Edmond,

MM.

Paul Canonici,
Guy Carillo,
Decamp,
Germain,
Lambert,
Nègre,
Jules Serrero,
etc...

Ont fréquenté le cours complémentaire, notamment

Alberti Christiane,
Alcaraz Juliette,
Alcaraz Mélanie,
Artes Christiane,
Artes Yvonne,
Attard Evelyne,
Avellaneda Éliane,
Ayoun Fernande,
Ayoun Yvette,
Bagur (de Fouka),
Ballester Lucienne,
Bourcier Chantal,
Bourcier Mireille,
Bourcier Odile,
Cervera Georgette,
Chatain Eugénie,
Coppex Lucienne,
Croizat Renée,
Deblasi Jocelyne,
Delaunay Jocelyne,

Delaunay Lucette,
Domenech Mauricette,
Erniquet Lucienne,
Errera Anne-Marie,
Errera Maguy,
Esquerre Evelyne,
Galvin Thérèse,
Giner Renée,
Guichardori Mireille,
Guichardon Nelly,
Hadjadj Solange,
Haller Danièle (de Douaouda),
Iung Suzel,
Iung Lisbeth,
Martinez Andrée,
Mazzella Rolande,
Nounou Jeannine,
Novel Marcelle,
Oleac Bernadette,
Olivier Gisèle,

Pomarede Pierrette,
Pont Irène,
Rolland Jacqueline,
Sarrola Christiane,
Selles Sylviane,
Segui Josette,
Tirard Gisèle,
Tirouche Yvonne,

Tur Jeanne,
Vals Berthe,
Vals Claudette,
Veissière Lucette,
Viguiet Josette,
Viguiet Suzy,
Vison Jeanne.

Et les garçons

Arnold Francis,
Aubert Maurice,
Ayoun André,
Baussan Georges,
Bellile Paul,
Bérenger Gilles,
Bergue Pierre,
Bonin Joseph,
Bonnet Lucien,
Cammillieri Armand,
Cascales Pierre,
Catala Jean,
Chatain René,
Collignon Guy,
Colonna Jacky,
Colonna Jean-Pierre,
Cresta Gaston,
Deblasi Georges,
Dell'Ova Daniel,
Demolins Georges,
Demolins Jacques,
Foglia Roland,
Guirand Gaston,
Guirand Georges,
Guirand Marcel,
Guirand Robert,
Hadjadj Georges,
Julia François,
Layot-Hilan André,
Lemperrière Paulin,
Llorca Gérard,
Llorca Michel,
Llorca René,
Lopez Roger,

Maillard Raoul,
Martinez Yvon,
Martinez Maxime,
Mazella Marcel,
Mebarek Mohamed,
Menard Guy,
Monnier Gaston,
Mouret Robert,
Mouret Roger,
Nounou Joseph,
Olivier Guald,
Orgeret James,
Perez Amédée,
Pellerin Guy,
Pierre Maurice,
Pilato René,
Porcel Albert,
Renard Jean,
Revel-Mouroz Guy,
Roy Emile,
Roy Jean-Claude,
Salor Christian,
Salor Gilles,
Santander,
Scotto Alain,
Scotto Jean-Pierre,
Teboul André,
Terras Pierre,
Terol Richard,
Tudury Jacques,
Vaquer André,
Xerry Paul,
Yvanes Francis,
Zahouani Marc.

Avant de poursuivre cette description, il convient de rendre un hommage mérité à l'entreprise Jules Gommard et à son chef de chantier, M. Michel Fumasoli, constructeurs de la première tranche des lieux (1926) ainsi qu'à MM. Noël Caballero, Marcel Attard et Fernand Calafat, auteurs de la réalisation de l'extension de 1941.

L'ECOLE INDIGENE

L'Ecole Indigène, comme on l'appelait, a son entrée principale sur la Route de Fouka, à gauche en sortant de la ville avec un accès secondaire vers la Route d'Alger, entre la villa Parra et la villa Layot. Elle a été agrandie au fil des ans pour suivre la démographie galopante. L'ex-école libre de garçons de M. Carlat s'y trouve englobée. Pendant un certain temps, les locaux de l'ancienne école Jeanne-d'Arc servent de classes annexes avant d'être affectés au logement des enseignants.

Les classes partent du préparatoire pour plafonner au Cours élémentaire 2e année. On y donne aussi des cours pour les adultes.

A son apogée, l'école indigène de la route de Fouka, comprend 7 classes dont 2 d'initiation (1 agricole).

Les directeurs successifs furent MM. : Herbelin (1932), Avitabile, Despots, Manivit (1946), Hammouche (1952), Richard (1957), Canonici Paul (1959).

Et les enseignants : Mme Blanchard, M. Bourcier, M. Delcroix, M. Exiga, Mme Hausel, M. et Mme Jouve, Mme Loffredo, M. Morin, M. Oussedik, M. et Mme Pastor, M. Pierson, M. Tirouche, Mme Troin.

En 1960, le groupe scolaire François Gabet a été créé au nord-est de la ville et une partie de l'école y fut transférée.

LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ACCELEREE

En 1955, il est créé Rue du Cimetière Indigène, à l'entrée de la nécropole à gauche, un Centre de Formation Professionnelle accélérée dépendant de la Direction Régionale d'El-Affroun (M. Wasken, directeur).

L'unique moniteur, enseignant la maçonnerie et le béton armé, est notre ami Fernand Calafat qui construit les bâtiments et le logement de fonction à l'aide de ses élèves, sur des fondations coulées par l'entreprise Gomard.

Les candidatures sont nombreuses. Les stagiaires témoignent beaucoup de respect et d'estime à leur moniteur qui fait preuve d'un certain courage en travaillant et habitant jusqu'à fin 1961 dans un quartier où la sécurité est loin d'être assurée.

LE COLLEGE TECHNIQUE DE LA ROUTE DE CASTIGLIONE

Au cours de la dernière décennie, un nouvel établissement d'Enseignement professionnel et agricole, dirigé par M. Troin, est créé Route de Castiglione, à la sortie de la ville sur la droite.

Presque en bordure de la route se trouvent le bâtiment administratif et les classes techniques, dont les enseignants étaient

MM. Simoneau, chef de travaux ; Vitali, professeur de mathématiques ; Pasquier, professeur de serrurerie ; Narbonne, professeur de menuiserie.

Le bâtiment d'Enseignement technique agricole se situe plus au nord.

L'ECOLE-OUVROIR DE FILLES MUSULMANES

Cet établissement scolaire de deux ou trois classes se situe à l'extrême sud-est de la ville, près de la propriété Vanoni.

Dirigé par Mme Richard, épouse de M. René Richard qui fut lui-même directeur de l'école indigène de la Route de Fouka, il fonctionne, à la fois, en qualité d'école dite primaire et d'école-ouvroir. En effet, les jeunes filles musulmanes qui le fréquentent, ont le privilège d'y apprendre la couture, la coupe, la confection de vêtements divers, etc... Un essai de travaux de tapisserie y a même été tenté.

L'ECOLE STE-JEANNE D'ARC

A l'angle des Rues Carnot et J.-B. Géry, dans le bâtiment de l'ancienne mairie, abritant jusque-là l'hôtel-restaurant de Mlles Deseuillet, l'école Jeanne d'Arc est une école privée catholique de jeunes filles avec pensionnat. Créée en 1925, elle cesse de fonctionner en 1955.

L'enseignement, du cours maternel au cours B.E., est payant. Faute de subvention, on voit arriver le lundi des élèves avec des provisions de fruits et légumes provenant de la propriété de leurs parents. Des dons et le produit de la kermesse annuelle permettait de boucler le budget.

La prière quotidienne est de rigueur et il faut faire silence avant le repas, pendant la lecture, par l'une des élèves, d'un texte de l'Évangile.

Les directrices furent

Mlle Pons,
Mlle Vincent,
Mlle Lacroix à deux reprises,
puis vers la fin, un groupe de bénévoles composé de
Mme Cervera née Fleury,
Mlle Pierre Canamas
et Mlle Antoinette Ortuno.

Parmi les élèves ayant fréquenté l'école JEANNE D'ARC, citons entre autres

Airoldi Eliane,
Ampart Marie et Emile,
Alzina Giliane,
Alzina Janine,
Bayle Simone,
Bérenger Gyslaine,
Bérenger Mylène,
Bérenger Juliette,
Bergeron Marthe,
Bergeron Gilberte,
Bergue Charlette,
Bergue Aline,
Bergue Lucette,
Bergue Josette,
Bergue Paule,
Bernabeu Francine,

Bertin Céline,
Bertrand (2 soeurs),
Brévard Thérèse,
Brévard Lucienne,
Besson Colette,
Besson Lucette,
Bonneyfoy Clémentine,
Boltz Nadène,
Busigny Nelly,
Boulangier Marie,
Canamas Bluette,
Canamas Gyslaine,
Canamas Pierrelaine,
Canamas Yvette,
Cardona Cécile,
Chappel Christiane,

Chapelet Nelly,
Chapelet Andrée,
Chasteuil Suzanne,
Chatain Sylvianne,
Chatain Sylvette,
Chevron Aliette,
Crémades Marthe,
Couturier Andrée,
Desarbres Arlette,
Dourin Gilberte,
Duchêne-Marulaz Geneviève,
Escaich Gisèle,
Escaich Yvette,
Faizant Paule,
Fischer Gilette,
Gérard Jeanne,
Gil Paulette,
Girod Yvette,
Guirand Colette,
Herment Denise,
Higounin Juliette,
portal Yvette,
Jeannin Eliette et Aline,
Jonas Henriette,
Jonas Arlette,
Jonas Claire,
Kieffer Jeanine,
Lagrange Joëlle,
Laplanche Yvette,
Layot Odette,
Lewers Marie-Louise,
Martinez Solange,
Marzaroli Edith,
Marzaroli Myrèse,
Mercadal Jacqueline,
Michaud Suzanne,
Micot Thérèse,
Munier Edith,

Nounou Janine,
Olivier Gisèle,
Ortuno Antoinette,
Philippon Suzanne,
Pierre Suzy,
Pons Marcelle,
Pons Paulette,
Pons Germaine,
Porcel Marguerite,
Porcel Rolande,
Prieur Marthe,
Ratel Camille,
Ratel Charlette,
Rey Suzy,
Rigasse Christiane,
Rigasse Jocelyne,
Rigasse Nicole,
Sevin Lysiane,
Spinosa Gilberte,
Saunier Marguerite,
Shneider Georgette,
Silve Marcelle,
Terras Arlette,
Terras Marcelle,
Terras Paulette,
Terras Suzy,
Texier Colette,
Tulet Georgette,
Tulet Micheline,
Tulet Simone,
Vales Marguerite,
Vanoni Gilette,
Vidal Aline,
Vidal Edmonde,
Vidal Gisèle,
Vidal Odile,
Vigon Josette,
Voisin Félicie.

Voici, communiqué par Odile Vidal Brick

La vie à l'école Jeanne d'Arc tout au long de l'année au temps de Mlle Pons et Madame Pons (sa tante).

La *journée* commençait à 8 heures par une prière, puis les cours se succédaient *jusqu'à* 11 heures. Les externes partaient accompagnées jusqu'au bas de l'escalier. Retour à 13 heures, reprise des cours jusqu'à 16 heures. Prière du soir. Départ des externes, sauf celles qui restaient à l'étude, de 17 h. à 18 h.

Les " petites classes ", dirigées par les institutrices, étaient supervisées par Mlle - Pons, et *Madame* qui était partout à la fois, à croire qu'elle avait le don d'ubiquité pour se trouver là au *bon* moment ; un *semblant* de chahut, une conversation, *un désaccord* et elle surgissait, le silence et l'ordre *régnait immédiatement*.

Après avoir appris à tenir une aiguille *dans* les petites classes, à l'heure de couture, les plus *grandes* faisaient de la layette toute festonnée : bavoires, béguins, *couche-culotte*, qui étaient envoyés aux Orphelins d'Auteuil, lesquels nous remer-

L'ECOLE CARLAT

Dans les locaux précédemment occupés par Mère Théodora, Monsieur François Carlat, crée, en 1903, une école libre de garçons avec pensionnat vite fréquentée par la majeure partie des Européens.

L'établissement ayant ouvert avec l'accord tacite de la Municipalité, mais sans l'autorisation de l'Académie, il résulte parfois des situations cocasses. Lorsque l'inspecteur qui, au fond n'est pas dupe, est signalé dans les parages, les élèves doivent évacuer les classes en utilisant toutes les issues, fenêtres comprises et s'éparpiller prestement dans le bois des caroubiers compris entre la Route de Fouka et le blockhaus de Ben-Azzouz. Les ennuis de l'école libre ne datent pas d'aujourd'hui !

En 1914, M. Pierre Giraudet - dont le fils fera une brillante carrière dans les Ponts-et-Chaussées et deviendra en 1975 président de la compagnie nationale Air-France, succède à M. Carlat après avoir enfin obtenu l'accord de l'Académie. Il dirige l'école avec autorité et compétence jusqu'en 1922. L'établissement est ensuite acquis par l'Etat et affecté à l'enseignement des indigènes.

LES COLEENS DANS L'ENSEIGNEMENT

Koléa a été une véritable pépinière d'enseignants. Voici une liste, probablement incomplète

Alzina Giliane,	Iung Lisbeth,
Aubert Claude,	Iung Suzel (Faizant),
Ayoun Ellen,	Kieffer Janine (ferez),
Bartel Jean,	Narbonne Hélène,
Bergue Charlette,	Layot Odette,
Borrel Anne,	Lledo Eliane (Bartel),
Borrel Danielle,	Lledo Josette (Paya),
Bourcier Agnès,	Louis Colette (Rebeil),
Bourcier Chantal,	Martinez Claude (Velozzo), profe
Bourcier Mireille,	de collège,
Bourcier Odile,	Mathieu Alain,
Calleja Arielle,	Mathieu Claude,
Camillieri Armand,	Mathieu Louis,
Canamas Bluette,	Mauduit Jacques,
Canamas Gyslaine,	Michaud Evelynne (Esquerre),
Canamas Pierrelaine,	Molina Jean-Pierre,
Canamas Roger,	Nuza Jean-Louis,
Canamas Yvette (Grégoire),	Parra Danielle,
Carillo Guy,	Pastor Anne-Marie,
Caumont Anne-Marie,	Pastor Hélène,
Charrier Claudine,	Pierre Michèle (Cauchois),
Comte Danielle,	directrice de l'école maternelle,
Espasa Odette,	Porcel Rolande (Peyre),
Gabet Françoise,	Reynaud Chantal, professeur agr
Gabet Monique (Canonici),	de géographie à La Réunion,
Galvin Thérèse (Bressoux),	Ribes Jacky,
Garcia Danièle,	Rigasse Christiane (Pierre),
Girod Marcelle,	Ségui Josette,
Graille Annie (Carillo),	Vaquier André,
Haller Danièle (Péris),	Vessièr Lucette (Molina).
Hausel Anne-Marie,	